



Sahara occidental

L'ALGÉRIE DÉNONCE LES MENSONGES DU MAROC

Page 3

LE JEUNE

N° 7713 - SAMEDI 14 OCTOBRE 2023

INDÉPENDANT

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

DIALOGUE ALGÉRO-AMÉRICAIN

Echanges
approfondis entre
Alger et Washington

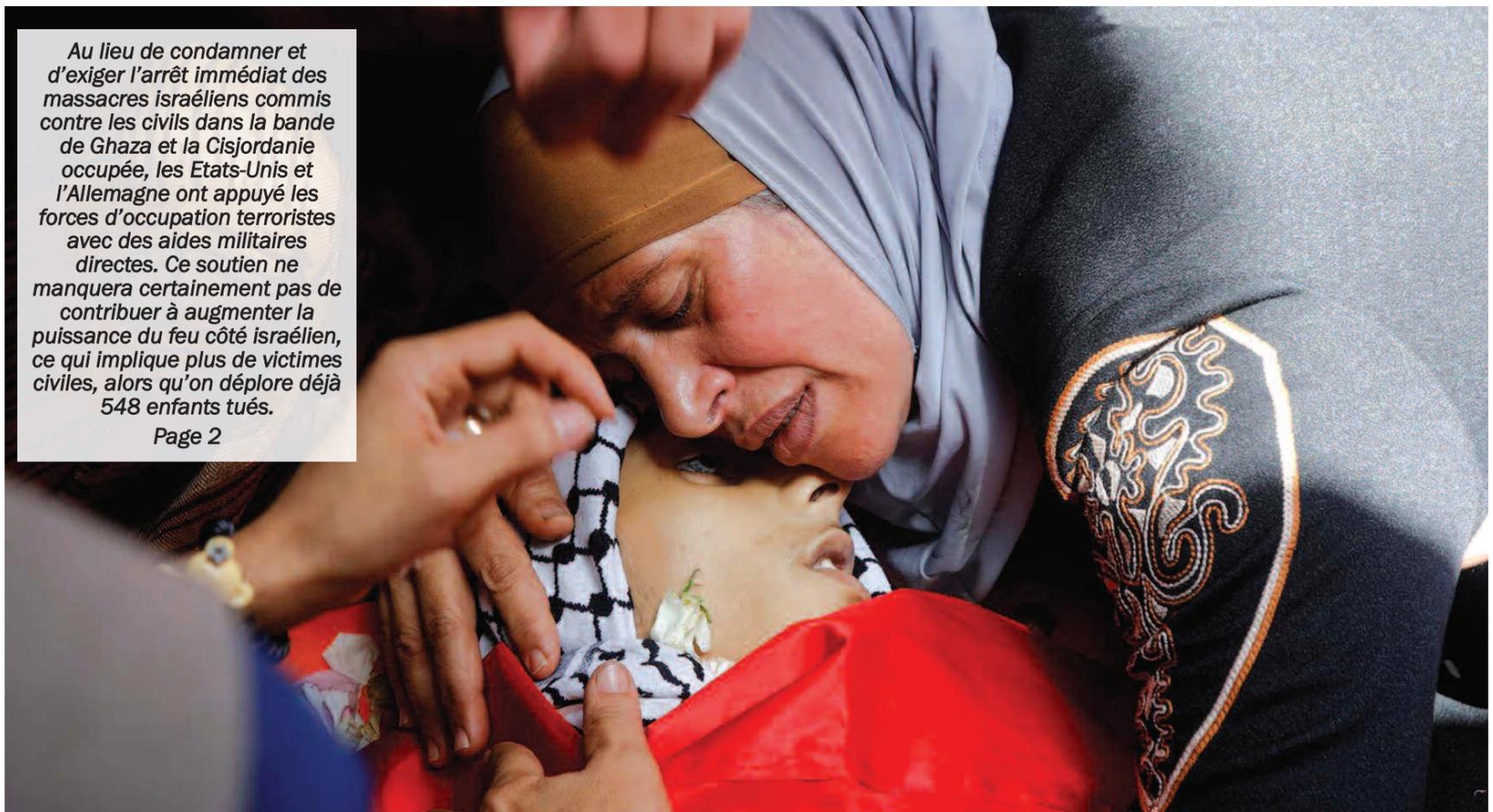
Page 3

APPUYÉ PAR LES ETATS-UNIS, L'ALLEMAGNE ET D'AUTRES

ISRAËL TUE PLUS DE 500 ENFANTS EN UNE SEMAINE

Au lieu de condamner et d'exiger l'arrêt immédiat des massacres israéliens commis contre les civils dans la bande de Gaza et la Cisjordanie occupée, les Etats-Unis et l'Allemagne ont appuyé les forces d'occupation terroristes avec des aides militaires directes. Ce soutien ne manquera certainement pas de contribuer à augmenter la puissance du feu côté israélien, ce qui implique plus de victimes civiles, alors qu'on déplore déjà 548 enfants tués.

Page 2



MODERNISATION DES IMPÔTS
ET DES DOMAINES DE L'ÉTAT

L'ULTIMATUM DE FAID

Page 4

HÔPITAL ALGÉRO-QATARI-ALLEMAND

L'inauguration annoncée pour la fin de 2025

Page 5

TIRAGE AU SORT DE LA CAN 2023

L'ALGÉRIE EN POSITION PLUTÔT CONFORTABLE

Page 12

APPUYÉ PAR LES ETATS-UNIS, L'ALLEMAGNE ET D'AUTRES ISRAËL TUE PLUS DE 500 ENFANTS EN UNE SEMAINE

Au lieu de condamner et d'exiger l'arrêt immédiat des massacres israéliens commis contre les civils, dont des enfants, dans la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée, les Etats Unis et l'Allemagne ont appuyé les forces d'occupation terroristes avec des aides militaires directes.

Cette aide va certainement contribuer à augmenter la puissance du feu côté israélien, qui implique automatiquement plus de victimes civiles côté palestinien, au moment où le bilan de cette agression cruelle s'est alourdi. Le bilan provisoire a dépassé hier les 1 600 martyres, dont 548 enfants, et plus de 7000 blessés.

Des munitions nouvelles génération, dont des missiles et roquettes hautement explosifs, et cinq mille hommes des forces Delta de la partie américaine et drones allemands, sont les premières aides occidentales pour soutenir les crimes contre l'humanité exécutés par les sionistes, qui n'ont pas épargné les prisonniers capturés par les mouvements de la résistance ces derniers jours.

Le nombre de personnes déplacées dans ce territoire densément peuplé de 2,3 millions d'habitants avait, mercredi en fin de journée, augmenté de 75.000 personnes supplémentaires et atteint 338.934, selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) dans un communiqué publié hier.

En outre, onze employés de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés



de Palestine au Proche-Orient (UNRWA) ont été tués à Ghaza depuis samedi, date du début de l'agression sioniste. Aussi, 30 élèves des écoles de l'UNRWA ont été tués et huit autres blessés. L'entité sioniste ne compte pas s'arrêter là. L'armée d'occupation a «ordonné» avant-hier soit l'évacuation du nord de la bande de Ghaza, où vivent 1,1 million d'habitants, pour lancer une opération de destruction massive encore plus importante que ses précédentes.

Le mouvement de la résistance Hamas, qui a rejeté hier l'ordre

d'évacuation, a annoncé que treize prisonniers israéliens et étrangers avaient été tués dans des frappes aériennes israéliennes au cours des dernières 24 heures.

«Treize prisonniers incluant des étrangers» ont été tués dans cinq endroits à Gaza ciblés par des avions de combat israéliens, ont précisé les Brigades Ezzedine al-Qassam dans un communiqué.

Dans ce contexte, Léo Cans, chef de Médecins Sans Frontières (MSF) pour la Palestine, basé à El-Qods occupée, a déclaré que «la situation à Ghaza est catastrophique. Les hôpitaux sont

débordés et le nombre de blessés est extrêmement élevé. Il y a un afflux constant dans tous les hôpitaux de la ville sous blocus». «Couper l'approvisionnement en eau, en électricité et en carburant est inacceptable, car cela punit l'ensemble de la population et la prive de ses besoins fondamentaux», a condamné Cans.

La ministre palestinienne de la Santé, Mai Al-Kaila, a mis en garde jeudi contre l'effondrement de la situation sanitaire dans la bande de Ghaza à cause de l'agression sioniste continue qui a provoqué une grave pénurie de

fournitures médicales, de médicaments et de poches de sang.

La ministre de la Santé a appelé les organisations internationales de santé à «aider à ouvrir des hôpitaux de campagne dans la bande de Ghaza, pour sauver la vie des blessés, en particulier les femmes, les enfants et les personnes âgées».

Pour sa part, l'UNRWA a demandé avant-hier une aide d'urgence de 104 millions de dollars pour sa réponse humanitaire multisectorielle au cours des 90 prochains jours dans la bande de Ghaza.

«L'aide aux civils doit être immédiate», a déclaré le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, citant l'eau, la nourriture et les médicaments, estimant qu'il est «extrêmement urgent» de garantir que l'aide humanitaire et la protection parviennent à tous les civils.

De son côté, le porte-parole des Nations unies, Stéphane Dujarric, a noté que les 13 hôpitaux et autres établissements de santé de l'enclave ne fonctionnaient que partiellement en raison du manque de fournitures et de carburant, avertissant contre une «grave pénurie d'eau potable» ayant affecté plus de 650.000 personnes.

Mohamed Mecelti

ATTAF LORS DES RENCONTRES AVEC SES HOMOLOGUES

Une action commune s'impose pour cesser les crimes de guerre sionistes

LA CAUSE palestinienne et l'agression sioniste abjecte contre la bande de Ghaza étaient à la tête des questions abordées par le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, lors de ses entretiens, avant-hier au Caire, avec ses homologues palestinien, Riyad Al-Maliki, jordanien, Ayman Safadi, et libanais, Abdallah Bou Habib. Ces rencontres visent essentiellement à mettre terme au bain de sang à Ghaza et à garantir un minimum d'aide humanitaire pour soulager tant soit peu les souffrances des ghazaouis sous blocus sioniste depuis plus de 16 ans. C'est ce qu'indique un communiqué du ministère.

En marge de sa participation aux travaux de la réunion ministérielle arabe d'urgence pour discuter d'une réponse unifiée permettant de protéger les palestiniens, M. Attaf a réaffirmé à ses homologues la solidarité permanente de l'Algérie avec les palestiniens, notamment dans le contexte de l'agression sioniste abjecte contre la bande de Ghaza et les crimes commis qui s'apparentent à des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des crimes de génocide.

Il convient de rappeler que le chef de la diplomatie algérienne avait réaffirmé, lors de cette réunion ministérielle urgente, que l'Algérie condamne dans les termes les plus forts, les agressions criminelles que subissent les palestiniens, soulignant la



solidarité incommensurable avec le vaillant peuple palestinien.

Après avoir qualifié la situation à Ghaza de «tragique», une situation qui «illustre la forme la plus hideuse des crimes de guerres, des crimes contre l'humanité et des crimes de génocides», perpétrés à l'heure contre l'enclave palestinienne et qui vont en empirant dans les prochains jours, le ministre avait souligné que «cette situation est insoutenable, et appelle à une «réaction urgente de la Ligue arabe qui doit conscientiser et saisir toutes les instances internationales concernées, y compris les institutions judiciaires, à l'effet de mettre fin à ces politiques, agissements et pratiques immondes».

L'Algérie a appelé avec insistance les organisations et instances internationales à intervenir, dans l'immédiat, en vue de protéger les civils palestiniens, victimes de la barbarie des agressions sionistes.

«En cette phase cruciale de l'histoire de notre cause centrale, nous tenons à souligner la responsabilité exceptionnelle qui incombe aux pays arabes, appelés aujourd'hui à agir sur deux fronts : l'intensification des efforts pour garantir la protection internationale au peuple palestinien, et la relance, à titre collectif, du processus de paix, sur la base des références expressément définies par la Légalité internationale», avait-il ajouté.

C'est dans ce cadre que «se confirment les finalités et objectifs de l'Initiative du pré-

sident de la République, portant unification des rangs palestiniens, en tant que nécessité impérieuse et devoir vital servant trois principaux objectifs: battre en brèche le prétexte de la division des rangs palestiniens, avancé pour justifier le gel du processus de paix et le jeter aux oubliettes, convaincre avec certitude la communauté internationale de la disponibilité des Palestiniens à aller de l'avant sur la voie de la paix, pour peu qu'il y ait une prédisposition sérieuse de l'autre partie, et enfin, renforcer l'influence de la partie palestinienne sur l'évolution du processus de paix et amener la Communauté internationale à assumer pleinement ses responsabilités envers le peuple palestinien dont les droits sont consacrés par la légalité internationale.

Concernant la réunion, M. Attaf avait affirmé que les peuples arabes «attendent d'Etats une position unifiée, une position qui réhabilite les constantes de la nation arabe en termes de soutien à sa cause centrale, une position qui met à nu la politique des deux poids-deux mesures qu'adopte la Communauté internationale dans son traitement avec la cause la plus juste qui puisse exister, mais aussi, une position qui bat en brèche les simulacres et surenchères que l'on veut imposer face à l'action et à la réaction».

Mohamed M.

SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie dénonce les mensonges et contre-vérités du Maroc

Le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Amar Bendjama, a magistralement déconstruit devant la 4^e Commission de la 78^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, en charge des questions politiques spéciales et de la décolonisation, le narratif du Maroc biaisé et à rebours de la vérité sur la question du Sahara occidental.



Dans son implacable plaidoyer à l'ONU, M. Bendjama a évoqué des faits historiques avérés et rappelé des arguments juridiques et politiques irréfutables, appelant à ce que soit rendue justice au peuple du Sahara occidental qui n'a que trop souffert de l'oppression coloniale. S'exprimant lors de la dernière séance du débat de la 4^e Commission, M. Bendjama, dès l'abord, a rappelé l'enracinement des valeurs de liberté dans la diplomatie algérienne qui n'a eu de cesse de proclamer fièrement le soutien indéfectible aux militants de l'émancipation dont ceux qui luttèrent courageusement contre l'apartheid en Afrique du Sud.

Rappelant le contexte histo-

rique de la colonisation marocaine au Sahara occidental, il a pris l'auditoire à témoin et replacé le débat dans sa réelle dimension en soulignant que «l'histoire récente de ce territoire non autonome est une succession de faits accomplis, d'engagements marocains formels suivis de reniements à répétition de la parole donnée, et ce au plus haut niveau».

Sans détour, il a restitué, l'un après l'autre, tous les épisodes témoignant de l'engagement du Maroc, à plusieurs reprises, à permettre la consultation du peuple du Sahara occidental dans le cadre d'un référendum d'autodétermination. Des engagements, précise-t-il, toujours suivis de reniement et de négation. Il a, entre autres, cité les discours prononcés, en 1981 à

Nairobi et en 1983 devant l'Assemblée générale de l'ONU, par le roi Hassan II qui a formellement et publiquement accepté la tenue d'un référendum sur le territoire sahraoui. A ce titre, il a évoqué les obstacles dressés par le Maroc pour entraver le travail de la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental), qui avait pratiquement achevé l'identification des électeurs ou encore les démissions de James Baker et de l'ancien président allemand Horst Kohler de leur poste d'Envoyé personnel du SG de l'ONU au Sahara occidental suite aux blocages marocains. Pour couronner le tout, souligne l'ambassadeur Bendjama, «la puissance occupante propo-

se magnanimement l'octroi d'une 'autonomie' limitée sous souveraineté marocaine à laquelle personne ne croit, et surtout pas le peuple sahraoui». Il a fait remarquer que le Maroc refuse d'accepter l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental en raison de sa conviction qu'il n'a pas été en mesure de gagner le cœur des Sahraouis.

Dans la même lignée de déconstruction de tout le narratif de la diplomatie marocaine, M. Bendjama a souligné que la communauté internationale, les nations libres de ce monde et notamment celles qui ont souffert de l'oppression et du colonialisme, ne laisseront pas faire.

Hachemi B.

6^e SESSION DE DIALOGUE ALGERO-AMERICAIN

Des échanges approfondis entre Alger et Washington

LES DÉLÉGATIONS algérienne et américaine ont procédé à des «échanges approfondis» au cours des travaux de la 6^e session du dialogue stratégique algéro-américain, tenus mercredi à Washington, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. «Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la consolidation de la coopération bilatérale entre l'Algérie et les Etats-Unis, a permis aux deux parties de procéder à une évaluation de leur partenariat et de discuter des perspectives de son approfondissement», lit-on dans le communiqué diffusé jeudi. Dans ce cadre, «une importante délégation algérienne multisectorielle, conduite par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Lounès Magramane, a procédé avec des représentants de plusieurs administrations américaines à des échanges approfondis dans le cadre des groupes de travail consacrés aux questions politiques, sécuritaires, économiques et culturelles», poursuit le texte. En marge de cette session, M. Magramane s'est entretenu avec la sous-

secrétaire d'Etat américaine en charge du Proche-Orient, Barbara Leaf, a-t-on fait savoir.

«L'échange a porté sur les perspectives de la coopération bilatérale et les questions régionales d'intérêt commun», conclut le communiqué du ministère.

Pour rappel, propos, le président du Comité d'amitié algéro-américaine, Smail Chikhoun, avait indiqué, lors d'une rencontre avec la presse nationale, que les relations algéro-américaines passent par une étape de rapprochement inédite. Il a estimé que la continuation de garder l'excellence de ces relations historiques favorise d'accroître la diversification en allant du politique vers l'économique en présence des entreprises américaines en Algérie.

Selon Chikhoun, «les Etats-Unis considèrent, depuis, l'Algérie comme un pays pivot dans la région MENA ayant une position géostratégique importante, et dont la constance politique a porté notre pays à la médiation entre la Russie et l'Ukraine et à siéger au Conseil de sécurité».

S'agissant de ce dialogue stratégique, en panne à cause de la pandémie du Covid-19,

Chikhoun a souligné «qu'il y a eu toujours des discussions en termes de coopération militaire, surtout, mais aussi dans les échanges commerciaux avec extensions vers ce qui est culturel, éducation, etc.», indiquant que «ces relations liées par un dialogue stratégique entretenu depuis les années 2000, sont dans le contexte actuel, invitées à se diversifier». Il a précisé que «la reprise de ce dialogue stratégique va traiter de l'aspect sécuritaire et aussi approfondir les discussions dans l'aspect économique en ce sens d'attirer plus de compagnies américaines tout en sachant tout ce qu'a l'Algérie à proposer comme projets d'investissement».

En mai 2023, une réunion (caucus américain), s'est tenue au Congrès américain, consacrée à l'Algérie, a appelé à la relance du Traité d'amitié et à l'intensification du dialogue bilatéral, où l'orateur avait présenté, en présence d'un Conseil d'affaires, la vision de l'Algérie nouvelle avec examen des opportunités économiques offertes et les nouvelles perspectives qui tendent à «inscrire notre pays dans l'émergence».

H. B.

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Les nouveaux conseillers installés

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a installé, jeudi, nouveaux conseillers nommés au niveau de la présidence de la République, a indiqué un communiqué de la présidence. Il s'agit de Boualem Boualem qui a été nommé comme conseiller chargé des affaires juridiques, des relations avec les institutions, des enquêtes et de la réhabilitation et de Boumediène Benattou nommé conseiller chargé des affaires liées à la sécurité et à la défense.

Mohamed Chafik Mesbah est, quant à lui, conseiller chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques. La fonction de conseiller chargé des finances, de la banque et du budget, ainsi que des réserves de change, des marchés publics et des autorisations internationales revient à Mohamed Boukhari.

L'ancien PDG de Sonatrach, Amine Mazouzi, est nommé conseiller chargé de l'énergie, des mines et de l'environnement et l'ex-ministre du Commerce, Kamel Rezig, est installé comme conseiller chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle, de l'importation et de l'exportation. Mohamed Seghir Sadaoui est, pour sa part, nommé conseiller en charge de l'éducation, l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la culture, les affaires religieuses et les zaouias, tandis que Hamid Lounaoui est nommé conseiller chargé des organisations non gouvernementales et des droits de l'Homme et Kamal Sidi Said conseiller chargé de la direction générale de la Communication de la présidence de la République.

Ces nominations surviennent après la décision du président Tebboune de réorganiser les services de la présidence de la République, avec un rôle important à ses conseillers dans le suivi des «affaires économiques, des activités gouvernementales et des questions politiques et institutionnelles, et rendent compte de leurs évolutions».

M. B.

Tebboune s'est entretenu au téléphone avec Erdogan et Scholz

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, un appel téléphonique de son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan, lors duquel les deux Présidents ont «examiné les développements du conflit palestinien», a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Les relations bilatérales et la visite prévue du président turc en Algérie le mois prochain ont également été évoquées par les deux Présidents.

Concernant l'entretien avec le chancelier allemand Olaf Scholz, les deux parties ont «abordé des questions régionales et internationales d'actualité intéressant les deux pays, notamment la situation en Europe, les développements de la situation au Moyen-Orient, outre la Libye et le Sahel», selon la même source.

Tebboune et Scholz ont également procédé à un échange de vues sur les relations bilatérales et les moyens de les renforcer dans plusieurs domaines, dont l'énergie et l'industrie», est-il indiqué.

S. N.



IMPORTATIONS

Lancement d'une plateforme numérique

LE MINISTÈRE du Commerce et de la promotion des exportations vient de lancer une nouvelle plateforme numérique destinée au retrait du certificat de conformité exigé dans les opérations d'importation. L'entrée en service de la plateforme numérique est prévue pour le 1er novembre. C'est ce qu'a annoncé le ministère du Commerce, affirmant que la plateforme numérique est dédiée au retrait du certificat de respect exigé pour l'activité d'importation des matières premières et des produits et marchandises destinés à la revente en l'état. Son entrée en service est prévue le début du mois prochain au niveau de toutes ses directions de wilaya. Cette plateforme vise, à «rapprocher l'administration des opérateurs économiques, à renforcer la transparence, à réduire la bureaucratie et à assurer des prestations plus rapides et efficaces, en permettant à l'opérateur d'introduire et de suivre sa demande pour obtenir électroniquement ledit document», a-t-on précisé. Ce service numérique a été présenté lors d'une séance de travail au siège du ministère, présidée par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, dans le cadre de la numérisation des mesures administratives liées au secteur. Ce service sera lancé à titre expérimental le 15 octobre en cours avant sa généralisation. Cette nouvelle mesure est saluée par les professionnels. L'expert en export et ex-président de l'Association nationale des exportateurs algériens, Ali Bey Nasri, a affirmé que cette initiative est la bienvenue, signalant cependant le fait qu'elle a tardé à venir. Intervenant sur la radio nationale, il a exprimé son souhait de voir «cette plateforme transparente», soulignant que la régulation du marché passe impérativement par la création et/ou l'activation de plusieurs espaces de concertation avec l'ensemble des opérateurs. Selon lui, on a longtemps confondu la protection de la production nationale, une pratique adoptée par plusieurs pays dans le but de protéger leur production, et l'interdiction de l'importation.

M. B.

AGRICULTURE

La société qatarie Baladna prête à investir en Algérie

LE RENFORCEMENT de la coopération dans le domaine de l'agriculture entre l'Algérie et le Qatar était à l'ordre du jour de la rencontre qui a regroupé le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, et le PDG de la société qatarie Baladna, Mohamed Moatez El-Khayat, et la délégation d'experts l'accompagnait.

La rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de l'ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdulaziz Ali Ahmed Naama Al Naama, vient en parachèvement de la mise en œuvre des procédures relatives au projet de l'Algérie pour la production du lait et des viandes rouges, a précisé un communiqué du département de l'Agriculture. Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué l'investissement et les opportunités offertes en Algérie pour la concrétisation des projets de partenariat entre les deux pays. M. Henni a passé en revue les principaux programmes de développement inscrits dans la feuille de route du secteur, mettant l'accent sur l'importance primordiale d'intégrer ce projet dans la politique économique de l'Algérie.

Pour sa part, M. Mohamed Moatez El-Khayat a souligné que sa société «est prête à investir en Algérie dans le domaine agricole, en exploitant toutes les opportunités offertes au mieux des intérêts des deux pays frères».

S. N.

MODERNISATION DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE L'ETAT L'ULTIMATUM DE FAID

Gage de transparence et de prestation de qualité, la numérisation des services des finances constitue une priorité pour les pouvoirs publics. Les services extérieurs du département des Finances sont appelés à mener une révolution numérique d'ici à la fin de l'année.



C'est à partir de la wilaya de Tipasa, où il a effectué une visite de travail, que le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a appelé les services extérieurs de son département, à l'instar des impôts et des Domaines de l'Etat, à moderniser leur performance et à cadrer avec les évolutions en cours, fixant la fin de l'année comme date butoir pour mener une révolution numérique dans le cadre de la politique de réforme adoptée.

S'enquérant du fonctionnement du nouveau Centre des impôts à Tipasa, le ministre a souligné la nécessité de sensibiliser les contribuables quant à leur nécessaire adhésion aux efforts de modernisation des services des finances, estimant que «les fonctionnaires du secteur des impôts sont tenus de regagner la confiance des citoyens vis-à-vis de l'administration fiscale en intensifiant les opérations de sensibilisation, jugées très importantes». Selon lui, l'adoption de la numérisation dans le secteur des finances est devenue une réalité et ne nécessite pas de moyens colossaux pour la concrétiser et la généraliser aux autres services, dont les services extérieurs, pour ne citer que les Domaines de l'Etat.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouveau mode de gestion, le ministre a cité «plusieurs initiatives, à l'instar de la mise en place de cellules de veille conjointes (budget/Trésor), au niveau de chaque wilaya, en vue de créer un équilibre financier, ou encore la mise en place d'un programme de formation à grande échelle au profit des personnes concernées aux plans local et régional.

«La modernisation du secteur fiscal est une finalité qui permettra d'améliorer la qualité des prestations offertes, notamment à travers l'application «Jibayatic», qui permet la déclaration à distance, ainsi que la plateforme «Moussahamatic» via laquelle il est possible de payer les impôts à distance, outre les sites web de la Direction des impôts via lesquels sont pris en charge les doléances et les demandes de renseignements», a signalé le ministre, lequel a surtout mis en avant la nécessité de former le personnel.

«En vue de concrétiser la réforme souhaitée, il est nécessaire de lancer des programmes de formation efficaces, à l'instar de la formation que prévoient les services du Trésor public au profit de 7 128 fonctionnaires en 2024», a précisé M. Faïd, lequel a souligné l'apport de l'Ecole nationale du trésor à Tipasa, dont les travaux de construction touchent à leur fin. L'objectif est d'améliorer les performances des ressources humaines à travers la formation de cadres hautement compétents dans les domaines du trésor et de la comptabilité publique.

Le ministère des Finances, faut-il le signaler, a fait de l'accélération et du renforcement de la numérisation du secteur une priorité, et ce à travers l'adoption de plusieurs mesures. «La numérisation du secteur, notamment l'administration des

domaines de l'Etat et la Direction générale des impôts, constitue une priorité pour le ministère des Finances. Le secteur a mobilisé tous les moyens matériels et humains pour concrétiser cet objectif», avait affirmé le ministre au début de l'année, précisant que la numérisation ne peut se faire du jour au lendemain et qu'elle se fera progressivement, en fonction des priorités. Il avait indiqué que son département ministériel s'est fixé des objectifs à court, moyen et long terme en matière de numérisation, précisant que, dans une première étape, 41 centres des impôts seront numérisés à travers le pays et que la Direction générale des impôts aura la part du lion concernant les moyens mobilisés par le ministère dans le domaine de la modernisation.

Il convient de rappeler que le président de la République avait aussi donné, lors d'un Conseil des ministres tenu au mois d'avril dernier, un délai de six mois pour concrétiser le projet de numérisation des Domaines, des impôts et des Douanes comme première phase, et ce avant la numérisation globale. «L'objectif de la numérisation n'est pas seulement de moderniser les transactions administratives mais relève de la sécurité nationale et vise à servir le citoyen, notamment à travers la définition exacte des biens de l'Etat et des individus», avait-il affirmé.

Lilia A. A.

ENERGIE

L'Algérie et l'Italie veulent renforcer leur coopération

L'ÉTAT des relations de coopération et de partenariat liant le groupe Sonatrach et ENI, ainsi que les perspectives de leur renforcement ont été passés en revue par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, qui a reçu le PDG de la compagnie italienne ENI, Claudio Descalzi.

Cette entrevue, qui s'est tenue en présence en présence du PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, et de responsables du ministère, a permis aux deux parties de passer en revue «l'état des relations de coopération et de partenariat liant le groupe Sonatrach et la compagnie italienne ENI, les qualifiant d'historiques et d'excellentes, ainsi que les perspectives de leur renforcement, dans le cadre des accords signés entre les deux sociétés», a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines.

Les entretiens ont aussi porté sur les projets en cours entre les deux compagnies dans le domaine des hydrocarbures, de l'hydrogène

et des énergies nouvelles et renouvelables, ainsi que sur les opportunités d'investissement pour l'augmentation de la production et des exportations.

L'état actuel du marché international du gaz naturel et son évolution ainsi que les opportunités d'affaires et les perspectives futures d'investissement entre les deux compagnies énergétiques à l'international et dans le domaine de l'interconnexion électrique entre l'Algérie et l'Europe via l'Italie, ont été aussi au menu de la rencontre.

M. Descalzi, «s'est dit très satisfait du partenariat entre Sonatrach et ENI en exprimant son très vif intérêt pour l'intensification de ses investissements en Algérie et poursuivre le développement de ce partenariat en prévision du lancement de nouveaux projets en Algérie et à l'international», a-t-on signalé.

L. A. A.

HÔPITAL ALGÉRO-QATARI-ALLEMAND

L'inauguration annoncée pour la fin de 2025

Le projet d'envergure de l'hôpital algéro-qatari-allemand, dont l'ambition est de contribuer à soutenir le développement du secteur de la santé, sera inauguré à la fin de l'année 2025, la convention prévoyant le lancement des travaux ayant été actée jeudi dernier entre les parties concernées.

La convention pour le début des travaux de réalisation de cet hôpital a été signée, du côté algérien, par le directeur de la santé et de la population de la wilaya d'Alger, Lahlali Lahlali, et, du côté qatari, par le président du holding «Estithmar», Mohamed Moatez El-Khayat.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, de cadres du ministère, de l'ambassadeur de l'Etat du Qatar à Alger, Abdulaziz Ali Al Naama, du directeur général du holding «Estithmar» Mohamed Badr, et du directeur général du Groupe Elegancia Healthcare, Joseph Hazel.

Prenant la parole à cette occasion, Mohamed Badr a affirmé que ce projet, une fois réalisé, va contribuer à soutenir le développement du secteur de la santé en Algérie, comme il va profiter à son peuple et à son économie. Il a ajouté que ce projet intervient en application des orientations des dirigeants des deux pays, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et l'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim Bin Hamad Al Thani, «dans le but de renforcer les relations algéro-qatariennes et de continuer à œuvrer pour développer le secteur de la santé en Algérie».

Mohamed Badr a ensuite donné quelques précisions concernant l'hôpital algéro-qatari-allemand, indiquant qu'il sera doté d'une capacité de 300 lits, de 30 unités de soins intensifs, de



15 blocs opératoires et de 40 cliniques externes, ainsi que de 20 zones dédiées aux urgences. De plus, il réunira «des compétences médicales de haut niveau et les technologies de pointe en matière de diagnostic et de traitement en un seul endroit», a ajouté le responsable qatari.

Implanté au niveau de la nouvelle ville de Sidi Abdallah, l'infrastructure sera équipée pour accueillir chaque année plus de 250 000 patients en consultations externes, en plus des 25 000 patients hospitalisés chaque année.

Le DG du groupe qatari a également souligné que «cet hôpital contribuera à répondre à un grand nombre de besoins médicaux, notamment dans le domaine des services médicaux spécialisés, telles les maladies cardiaques complexes, la

chirurgie du foie, la neurochirurgie et les déformations de la colonne vertébrale, ainsi que la chirurgie oncologique et la chimiothérapie».

En outre, cet édifice comprendra aussi un institut de formation pour le personnel médical, «ce qui traduit la volonté des deux parties de renforcer et de développer ce secteur en l'Algérie», a-t-il ajouté.

Après avoir salué le soutien du ministère de la Santé à la partie qatarie en vue de concrétiser ce projet, M. Badr a affirmé qu'il s'agit «du premier projet que le holding envisage de développer en Algérie, avec la planification de plusieurs autres partenariats prometteurs visant à contribuer au développement socio-économique du pays à différents niveaux et dans divers secteurs dont notamment celui du tourisme». Le ministre

de la Santé, Abdelhak Saihi, a récemment annoncé que les praticiens qui exerceront dans l'hôpital algéro-qatari-allemand seront en majorité des médecins allemands.

Un personnel médical algérien sera également recruté. Le ministre a aussi souligné que cette nouvelle réalisation d'envergure pour le secteur de la santé, disposant de professionnels hautement qualifiés et de la technologie de pointe, contribuera à la prise en charge des cas et des interventions chirurgicales complexes au profit des patients algériens sans avoir à se rendre à l'étranger. Le ministre a tenu à souligner que cet important apport pour le secteur dénote l'engagement de l'Algérie à investir dans la santé et le bien-être de sa population.

Sihem B.

CLASSEMENT DES REVUES SCIENTIFIQUES

L'Algérie en tête de liste de l'indicateur ARCIF

L'ALGÉRIE a occupé la première place, pour la quatrième fois consécutive, au classement des revues scientifiques arabes durant l'année 2023 de l'indicateur biométrique Arab citation et impact (ARCIF), a indiqué un communiqué de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

«L'Algérie arrive en première position, pour la quatrième fois consécutive, avec 445 revues scientifiques retenues sur 1.155 revues scientifiques arabes répondant aux normes de l'indicateur «ARCIF, a précisé la même source relevant le «grand progrès» réalisé par l'Algérie comparativement à l'année dernière avec 370 revues».

Les revues algériennes dans le classement de 2023 ont occupé des classements en tête de liste dans certaines spécialités au niveau arabe, dont la première place pour la revue éditée par l'Université de Laghouat dans le domaine des Lettres et sciences humaines. Deux autres revues ont obtenu les 7e et 10e places dans la même spécialité, et ce sur un total de 251 revues dans le même domaine. Dans le domaine des sciences politiques, une revue éditée par le Centre de Dar Arabi de recherches et des études a obtenu la première place sur 68 revues référencées dans ce domaine».

Arabic citation and impact factor (ARCIF) est un indicateur bibliométrique établi par e-Marefa1 en 2013 pour mesurer l'impact des revues scientifiques éditées par les pays arabes.

La sélection des revues se base sur 32 critères, à savoir, entre autres, les standards de publication, le contenu éditorial, la diversité dans la région arabe et internationale.

S. N.

VACANCES UNIVERSITAIRES 2023-2024

Les dates connues

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a dévoilé les dates des vacances pour l'année universitaire 2023-2024.

Les vacances d'hiver auront lieu du jeudi 21 décembre 2023 au soir au samedi 6 janvier 2024 au matin, tandis que les vacances de printemps auront lieu du jeudi 21 mars 2024 au soir au samedi 6 avril 2024 au matin. Les vacances d'été au titre de la même année universitaire auront lieu du 4 juillet 2024 au samedi 7 septembre 2024 au matin.

«Pour les établissements d'enseignement supérieur accusant un retard dans l'accomplissement des charges pédagogiques et scientifiques, l'année universitaire pourra être prolongée jusqu'au jeudi 25 juillet 2024 au plus tard», a indiqué le ministère, précisant que ces dates ne s'appliquent pas aux employés, au personnel administratif, aux techniciens et aux agents des services.

S. N.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

La bourse des étudiants versée mensuellement

APRÈS avoir été revue à la hausse, la bourse destinée aux étudiants universitaires sera désormais versée mensuellement au lieu du versement trimestriel. C'est ce qu'a été révélé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. Le ministre a, lors d'un discours prononcé à l'occasion de la conférence nationale des universités pour l'évaluation des activités pédagogiques en 2023, précisé que la bourse des étudiants sera versée le 18 de chaque mois. Cette dernière concerne tous les niveaux, à savoir la licence, le master et le doctorat. D'aucuns estiment que c'est là une décision qui va certainement être accueillie favorablement par l'ensemble des étudiants et des représentants des organisations estudiantines. Le sous-directeur des œuvres universitaires, Zohir Khennich, a indiqué que les augmentations concernent, dans un premier temps, les étudiants de la 1re, la 2e et la 3e années de licence, en attendant la publication qui détaillera comment se

dérouleront ces augmentations pour les deuxième et troisième phases universitaires.

Selon ce même responsable, l'étudiant en licence bénéficiait auparavant d'un montant de 1 300 dinars par mois, soit 4 550 DA par trimestre. «Après la nouvelle décision, la bourse pour les étudiants en licence sera augmentée de 1 300 à 2 000 DA, soit une augmentation de 700 DA par mois et 6 000 DA par trimestre», a-t-il précisé. Il a également souligné que les étudiants de la première année master bénéficieront d'un montant de 1 860 DA mensuellement, soit une bourse de 5 580 DA par trimestre. Quant aux étudiants de la deuxième année de master, ils bénéficient de 2 400 DA par mois, soit un montant de 7 220 DA pour trois mois. Pour ce qui est des doctorants, le porte-parole a précisé qu'ils bénéficient de 12 000 DA par mois, soit l'équivalent de 36 000 DA par trimestre. Le nombre d'étudiants bénéficiant de la bourse est estimé à 900 000 étudiants au niveau

national.

Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné d'augmenter, à partir du mois en cours, le montant de la bourse des étudiants universitaires à 2 000 DA par mois au lieu de 1 300 DA/mois, dans le but de réunir les conditions idéales et d'améliorer le cadre de vie des étudiants au niveau des campus universitaires, et de créer un environnement propice à leur réussite.

«La décision du Président entrera en vigueur à partir du mois d'octobre en cours, en attendant l'élaboration d'une nouvelle conception globale sur le système des œuvres universitaires en Algérie», a précisé un communiqué de la présidence de la République. Cette mesure fait partie d'une série d'autres mesures importantes et de décisions prises par le premier responsable du pays en vue de valoriser l'université algérienne et de faire du secteur de l'enseignement supérieur une locomotive du développement national. Lynda Loufi

«L'ACCORD CEREALIER»

LES SOMMETS DU CYNISME

OLEG NESTERENKO

Président du CCIE (www.c-cie.eu)
(Spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne ; ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris)



L'ARRÊT DE L'ACCORD

Dès le jour de sa signature, le 22 juillet 2022, au jour de son arrêt à la suite de la non-reconduction, le 18 juillet 2023, « l'Accord céréaliier » a été exécuté par la Fédération de Russie à la hauteur de 100% de ses engagements.

Du côté du camp occidental, strictement aucun des 5 points de la seconde partie de l'accord n'a été respecté. Le refus, du premier au dernier jour du fonctionnement de l'accord, à exécuter sa « part du marché » pour laquelle il a donné, néanmoins, son consentement de principe au moment de la négociation qui a précédé la signature du 22 juillet 2022 - sans quoi cet accord n'aurait jamais eu lieu - ce refus ne peut être considéré comme un hasard ou une force majeure, mais bien comme une action calculée et préméditée : le temps à disposition des occidentaux était suffisant pour exécuter ne serait-ce que partiellement les termes de l'accord, au moins pour donner une apparence de bonne volonté.

De même que pour l'engagement vis-à-vis du non-élargissement de l'OTAN vers les frontières russes, le modus operandi de ses membres est toujours identique : « nous n'avons rien signé et ratifié, alors, nous n'avons rien à exécuter ». Les fondements même de la jurisprudence qui stipulent qu'un accord tacite, non écrit, a autant de valeur en soi qu'un contrat écrit et que les contrats sont rédigés uniquement en vue des éventuels litiges à traiter auprès des juges - ces fondements sont totalement méprisés.

Initialement, la durée de l'accord a été fixée à 120 jours avec la possibilité de prolongation. A l'expiration de la validité du premier trimestre de l'accord et malgré l'absence totale du moindre résultat positif de la supposée action de la direction de l'ONU auprès des « atlantistes » au niveau des restrictions mentionnées dans le cadre de ce dernier, Moscou a fait un geste de bonne volonté et a validé son renouvellement en prenant en compte que l'Ukraine a fourni des garanties écrites de ne plus utiliser le couloir humanitaire et les ports ukrainiens utilisés pour l'exportation de céréales pour mener des opérations militaires contre la Russie - ce qui était le cas durant les premiers mois de la réalisation de l'accord.

Les renouvellements ont eu lieu quatre fois d'affilée durant 2022-23, bien que la participation de Moscou dans l'accord ait coûté près d'un milliard de dollars en manque à gagner aux producteurs agricoles russes : en raison de l'existence de « l'initiative céréalière de la mer Noire » les prix des céréales russes ont baissé, la différence

variait entre 10 et 20 dollars par tonne de blé.

Ce n'est qu'en constatant que la partie adverse n'avait strictement aucune intention de prendre ses responsabilités et que l'accord, en soi, n'était qu'une machination mensongère de plus, afin de gagner du temps - exactement avec le même scénario qui a eu lieu en 2015 dans le cadre de « l'Accord de Minsk » qui devait instaurer une paix durable en Ukraine, mais qui n'était qu'une tromperie ukraino-occidentale - Moscou a mis fin à sa participation. Lors de la rencontre à Sochi avec le président turc Recep Tayyip Erdogan, le 4 septembre 2023, Vladimir Poutine a déclaré : « C'est souvent avec nos partenaires occidentaux que cela se passe ainsi, ils nous ont trompés, ils n'ont rien fait ! ». Le président russe a également souligné que l'accord céréaliier « n'a nullement amélioré la situation alimentaire internationale », car ce dernier a été totalement perverti par le signataire ukrainien et son mentor occidental. Cela étant, il a reconfirmé : « Nous ne sommes pas contre cet accord, nous sommes prêts à y revenir immédiatement, dès que les promesses qui ont été faites à la Russie seront réalisées ».

Le secrétaire d'État américain Antony Blinken a déclaré (dans une interview à Radio France Internationale (RFI) que Washington avait résolu les questions de la Russie concernant l'accord céréaliier : « Concernant les indications spécifiques sur les problèmes potentiels tels que les banques, le transport maritime, etc. - nous avons tout fait pour garantir que ces problèmes soient résolus ». Ceci est une déclaration parfaitement mensongère.

Auparavant, le 4 août 2023, le directeur du Bureau de coordination des sanctions du Département d'État des États-Unis, James O'Brien, a déclaré que « Moscou a présenté un certain nombre de revendications qui sont toutes liées au fait que diverses institutions russes ne reçoivent pas de services de la part du secteur privé ». Quel est l'objectif d'une telle missive ? Il est clair : par cette déclaration il a sous-entendu, qu'en fait, ce sont les problèmes entre l'état russe et les structures occidentales privées ; donc, son bureau et le camp qu'il représente n'y sont pour rien si le secteur privé prend de telles initiatives antirusse. Nul besoin de commenter une telle communi-

cation adressée à l'opinion internationale. Aucune pirouette de la propagande ne peut cacher une réalité mathématiquement simple : dans les circonstances du monde actuel, faire stopper les exportations du blé russe mènera d'une manière directe et inévitable à des famines dans plusieurs pays du monde. Supposer que cette évidence ait totalement échappé aux auteurs desdites sanctions serait une preuve d'une grande légèreté.

LE NIVEAU DES EXPORTATIONS UKRAINIENNES DE CÉRÉALES DURANT LA GUERRE

Afin de démontrer que la Russie exécute mal ses obligations prises dans le cadre de « l'Initiative céréalière de la mer Noire » et continue à créer des entraves à des exportations ukrainiennes, Kiev a accusé Moscou de retarder artificiellement les vérifications en Turquie des navires en transit via le couloir « céréaliier ».

Toutefois, les accusations ukrainiennes se heurtent à des statistiques tout à fait étonnantes : durant l'année de guerre 2022/23 (du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023) l'Ukraine a exporté 48,99 millions de tonnes de céréales et de légumineuses, dont 16,836 millions de tonnes de blé, 2,704 millions de tonnes d'orge, 18 000 tonnes de seigle et 29,128 millions de tonnes de maïs. Soit, un volume qui est supérieur même à celui exporté avant la guerre (!).

Au cours de l'année précédente, incluant pratiquement 8 mois avant la guerre (du 1er juillet 2021 au 29 juin 2022), l'Ukraine a exporté 48,355 millions de tonnes de céréales et de légumineuses, dont 18,72 millions de tonnes de blé, 5,747 millions de tonnes d'orge, 161,5 mille tonnes de seigle et 23,409 millions de maïs. Soit, moins de 635 000 tonnes que l'année suivante.

Ces chiffres ne sont guère une spéculation ou les calculs russes, mais sont les données officielles du ministère de la Politique Agricole et de l'Alimentation de l'Ukraine. Cela étant, selon les prévisions de l'Organisation de l'ONU pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) de juin 2023, la production mondiale de céréales en 2023 devrait s'établir à hauteur de 2819 millions de tonnes, dont dans les 783 millions de

tonne pour le blé. En ce qui concerne la consommation de céréales, elle est prévue à hauteur de 2805 pour la même période. Soit, les 48,68 millions de tonnes de céréales exportées par l'Ukraine ne sont qu'une quantité négligeable et ne couvrent que 1,7% du besoin mondial. Le rôle de l'Ukraine présenté par le camp occidental en tant qu'épicentre de la solution contre la famine dans le monde n'est pas juste très exagéré, mais, tout simplement, mensonger.

En ce qui concerne les quantités des céréales toujours bloquées dans les ports ukrainiens à la suite des hostilités russo-ukrainiennes - on parle de volumes qui sont inférieurs à 1% du chiffre d'affaires céréaliier sur le marché international.

LES « DÉTOURNEMENTS » DES CÉRÉALES UKRAINIENNES

Après avoir vu le détail des quantités des exportations ukrainiennes et entendu les vives déclarations de l'indignation du monde Occidental précédant l'entrée et suivant la sortie de la Russie de « l'Accord céréaliier », il est tout à fait étonnant de faire un constat des faits qui sont vérifiés et confirmés : la quasi-intégralité des exportations céréalières ukrainiennes ont été totalement détournées des destinations qui ont été proclamées dans le cadre de l'accord.

Les slogans de la propagande « otanienne » sur la mise en danger du monde alimentaire par la Russie se sont avérés strictement à l'opposé de la réalité.

QUELLE EST CETTE RÉALITÉ ?

Sur les 48,9 millions de tonnes de céréales et de légumineuses exportées par l'Ukraine durant l'année 2022/23, 32,9 millions de tonnes ont été transportées via le couloir maritime sécurisé par les Russes. Selon les données officielles de l'ONU, ce ne sont guère les pays les plus pauvres qui ont été les destinataires de l'Ukraine, mais bien l'Union Européenne qui a été le principal bénéficiaire de l'initiative sur les céréales et se sont bien les pays européens qui ont absorbé 38% des exportations de céréales ukrainiennes via la mer Noire, sans parler des quantités acheminées, parallèlement, par voie terrestre.

A SUIVRE



AUSTRALIE

Le Premier ministre appelle à soutenir la réforme sur les droits des Aborigènes

Le Premier ministre australien Anthony Albanese a appelé, hier, les électeurs à voter en faveur de la réforme constitutionnelle sur les droits des Aborigènes à la veille d'un référendum historique.

« Il n'en coûtera rien aux Australiens de faire preuve de gentillesse, de penser avec leur cœur et leur tête lorsqu'ils entreront dans l'isoloir demain et qu'ils voteront +oui+ », a déclaré M. Albanese depuis la ville d'Adélaïde, capitale de l'Etat d'Australie-Méridionale (sud).

« Penser aux autres ne coûte rien », a-t-il insisté devant la presse. Aujourd'hui, 18 millions d'électeurs doivent se prononcer sur un projet de réforme appelée « La Voix » qui, si elle est adoptée, permettra aux Aborigènes australiens d'être reconnus pour la première fois dans la Constitution et leur donnera le droit d'être consultés par le gouvernement à propos des lois ayant un impact sur leurs communautés.

Mais la réforme a peu de chances d'être adoptée au regard des derniers sondages qui donnent environ 40% au « oui » et 60% au « non ».

« Nous pouvons faire mieux », a poursuivi M. Albanese, affirmant que la vie de la plupart des Australiens ne serait pas affectée par la création d'un organisme représentatif qui pourrait voter au Parlement sur les questions affectant les peuples autochtones.

Pour les partisans de la réforme, « La Voix » contribuerait à panser les plaies encore vives d'un passé brutal de colonisation et de répression raciale en Australie.

Une victoire du référendum « pourrait bien améliorer la vie » des Aborigènes australiens, a encore plaidé M. Albanese. « Le +non+ ne nous mène nulle part », a-t-il ajouté. « Nous vivons actuellement dans le 'non' ».



Après avoir longtemps été en tête des sondages, le « oui » est à la traîne depuis que l'opposition conservatrice, dirigée par l'an-

ancien ministre de la Défense Peter Dutton, combat le projet. Les opposants à la réforme critiquent un bricolage constitutionnel qui créerait des divisions au sein de la société et ne serait pas efficace pour améliorer le sort des communautés autochtones.

R. I.

CHINE

La chute des exportations s'est atténuée en septembre

LA CHUTE des exportations de la Chine s'est atténuée en septembre, selon des chiffres officiels publiés vendredi, un signe qui invite à un optimisme prudent quant à une relative amélioration de l'économie du géant asiatique.

Les exportations sont historiquement un levier de croissance clé pour la deuxième puissance économique mondiale et leur baisse depuis désormais cinq mois consécutifs a un impact direct sur l'emploi.

La menace de récession en Europe, combinée à une inflation élevée dans les pays développés, contribue à affaiblir ces derniers temps la demande internationale en produits chinois.

Les tensions avec les Etats-Unis et la volonté de certains pays occidentaux de réduire leur dépendance à la Chine ou de diversifier leurs chaînes d'approvisionnement expliquent également ce repli.

Le mois dernier, les ventes de produits chinois destinés à l'étranger ont ainsi encore reculé de -6,2% sur un an, selon les chiffres en dollars publiés par les Douanes chinoises.

Il s'agit toutefois d'un repli moins prononcé que celui d'août (-8,8%) et que les attentes d'analystes (-8%).

Autre signe de satisfaction : d'un mois sur l'autre, d'août à septembre, le montant des exportations a progressé de 5%.

Ces chiffres reflètent en partie la hausse relative de la demande mondiale pour les produits fabriqués en Chine, en dépit des tensions géopolitiques.

Pour leur part, les importations de la Chine ont connu en septembre leur onzième mois d'affilée de repli (-6,2% sur un an également), signe d'une faible demande intérieure.

Il s'agit là aussi d'une contraction un peu moins forte que celle d'août (-7,3%) et que les prévisions d'analystes (-6,3%).

L'excédent commercial de la Chine a grimpé à 77,7 milliards de dollars contre 68,3 milliards de dollars un mois plus tôt.

R. I.

FRANCE

L'inflation s'est maintenue à 4,9%

L'INDICE des prix à la consommation en France s'est établi à 4,9% sur un an en septembre, a indiqué vendredi l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Le taux d'inflation est identique à celui de 4,9% enregistré en août, mois qui avait été marqué par un sursaut après une hausse des prix de 4,3% sur un an en juillet. En septembre, les prix de l'énergie ont augmenté de 11,9% sur un an, après 6,8% en août, en raison du « net rebond » des produits pétroliers, a détaillé l'Institut. Toujours en hausse, les prix de l'électricité ralentissent un peu (+16,1%

après +18%), tandis que le gaz a augmenté au même rythme (+7,6%). A l'inverse, les prix de l'alimentation, qui étaient devenus le principal moteur de l'inflation, ont continué à ralentir, pour le sixième mois consécutif : ils ont progressé de 9,7% sur un an en septembre, contre 11,2% en août. Le repli est plus marqué pour les produits frais.

Les prix des services comme les loyers, les services de communication ou la restauration (+2,9% sur un an en septembre après +3%) ainsi que ceux des produits manufacturés tels que les gros appareils ménagers ou les livres (+2,9% après +3,1%) ont égale-

ment ralenti.

Les prix énergétiques représentent toutefois moins de 10% du panier de consommation pris en compte par l'Insee pour le calcul de l'indice des prix à la consommation, là où l'alimentation pèse environ 16% et les services (hébergement et transports notamment) plus de la moitié.

L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), utilisé pour des comparaisons à l'échelle européenne, a été révisé en hausse de 0,1 point à 5,7% sur un an en septembre, comme le mois précédent.

R. I.

ONU - UNION AFRICAINE

Coopération essentielle face aux défis complexes

LA COOPÉRATION entre l'ONU et l'Union africaine (UA) est « particulièrement essentielle face aux défis actuels », a déclaré jeudi un haut responsable de l'ONU.

Parfait Onanga-Anyanga, représentant spécial du secrétaire général auprès de l'UA, a souligné, jeudi, au Conseil de sécurité que la coopération entre les deux organisations est « particulièrement essentielle face aux défis actuels, car le paysage des conflits africains évolue, devient plus complexe et souvent insoluble ».

Il a évoqué le rapport sur la coopération entre l'ONU et l'UA dans les efforts de paix, notant que « la montée de la violence politique, du terrorisme et de »

Dans ce contexte, « le partenariat stratégique ONU-UA repose notamment sur le principe de la complémentarité, en tirant parti des forces de chaque organisation pour atteindre plus efficacement nos objectifs communs de paix et de stabilité en Afrique », a ajouté le représentant spécial, mettant l'accent sur « la diplomatie préventive et les initiatives de médiation ».

M. Onanga-Anyanga, qui dirige également le Bureau des Nations Unies auprès de l'UA, a en outre noté que « donner plus de pouvoir aux opérations de soutien à la paix dirigées par l'UA renforcerait à son tour l'autorité du Conseil de sécurité et ses responsabilités telles que définies dans la Charte des Nations Unies ».

R. I.

POLOGNE

Aux urnes pour le renouvellement du Parlement

LES POLONAIS sont appelés aux urnes, dimanche, pour des élections législatives et sénatoriales au cours desquelles ils vont élire leurs représentants au Parlement.

En août dernier, le président polonais Andrzej Duda avait fixé la date des élections parlementaires au dimanche 15 octobre. Les Polonais doivent élire 460 députés, 100 sénateurs, et se prononceront sur quatre questions dont l'une sur le mécanisme d'accueil des réfugiés par l'Union européenne.

La mise en place des élections suit un protocole précis. Selon la Constitution polonaise, le président polonais fixe la date des élections parlementaires 90 jours avant la fin du mandat du Parlement. D'une durée de quatre ans, le mandat actuel s'achève le 12 novembre prochain.

Le Parlement polonais est composé de deux chambres : la Diète (la chambre basse) et le Sénat (la chambre haute). Les 460 députés de la Diète sont élus au scrutin plurinominal : chaque citoyen vote pour une coalition ou un parti.

Les sénateurs sont, quant à eux, élus au scrutin uninominal à un tour : chaque citoyen vote pour un candidat. Celui qui a obtenu le plus de voix dans chacune des 100 circonscriptions est élu, même s'il n'est pas majoritaire.

En Pologne, le vote n'est pas obligatoire. Il faut avoir plus de 18 ans pour voter et au moins 21 ans pour pouvoir se présenter en tant que candidat. En 2023, les Polonais auront le choix entre cinq coalitions en lice.

R. I.

CAN 2023 / TIRAGE AU SORT :

L'Algérie en position plutôt confortable

Ce jeudi, l'Afrique a été fixée sur son rendez-vous sportif phare, la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), prévue du 13 janvier au 11 février 2024 et son tirage au sort.

Par Rabah Azizi.

Lors de cet événement très anticipé par des millions de fervents supporters et d'amateurs du football africain, le moins que l'on puisse dire, d'emblée, est que le tirage au sort a été clément pour nos « Fennecs ». Effectivement, la main de la légende Ivoirienne de Chelsea, Didier Drogba a été légère pour l'Algérie qui tombe dans un groupe très abordable. Un groupe « D » à la portée des « Verts » où ils rencontreront le Burkina Faso, la Mauritanie et l'Angola. Cependant, il ne faudra point prendre la qualification en huitièmes pour acquise surtout après la désillusion de la dernière CAN qui a laissé un goût amer pour le peuple algérien. Après une égalité contre la Sierra Leone et une défaite choc face à la Guinée Equatoriale au tristement célèbre Japoma Stadium du Cameroun, il est impératif pour Mahrez et ses coéquipiers de rester sur leurs gardes pour ne pas se laisser surprendre par des équipes à leur portée. La vigilance en terre africaine reste indispensable pour entamer la phase finale de la compétition sur la plus belle des notes, pour marquer le début du long parcours pour la course au titre, la ruée vers l'Or. Petite formalité, la bande à Belmadi devra d'abord affronter des équipes qu'ils n'ont pas rencontrées depuis longtemps. À l'exemple de l'Angola qui n'a pas joué face à l'Algérie depuis la phase de groupe de la CAN 2010 (en Angola) au bout d'un match nul sans but il y a 14 ans de cela. Les deux autres équipes ont déjà croisé le chemin de l'EN. La Mauritanie, par exemple, s'est mesurée à l'Algérie lors d'un match amical le 3 juin 2021, subissant une défaite nette de 4-1 à Tchaker. Tandis que le Burkina Faso a été l'ad-



versaire le plus récent mais aussi le plus teigneux de l'Algérie au sein de son groupe de qualification pour la Coupe du Monde 2022. Les deux équipes se sont affrontées à deux reprises, le 7 septembre 2021 et le 16 novembre 2021, dans ce cadre. Ces rencontres ont été difficiles et marquées par un certain équilibre, les scores de parité faisant foi. Lors du premier match, les deux équipes se sont quittées sur le score de deux buts partout, alors que le deuxième s'est conclu sur un score de 1-1. Des résultats qui ont illustré la compétitivité au sein du groupe et ont maintenu le suspense jusqu'au bout. Pour bien débiter cet événement, le staff technique algérien aura de quoi organiser une préparation à la mesure de cette compétition d'envergure. Le sélec-

tionneur et son staff ont les moyens pour mener cette équipe au triomphe final avec de très bons renforts à l'image de Larouci et d'Amine Gouiri alors que d'autres sont toujours en attente à l'exemple de Cherki. Ce qui est sûr, c'est que le coach algérien, avant chaque rencontre, aura de "jolies" maux de tête et à gérer ce qu'il appelle à raison « des problèmes de riches » avant de composer le XI rentrant des vêtus en blanc ou en vert.

LE SÉNÉGAL EN DANGER, LES FAVORIS SUR LEURS GARDES

La CAN 2023 en Côte d'Ivoire se déroulera avec six groupes distincts. Dans le Groupe A, qui se tiendra au Stade Ebimpé à Abidjan, nous trouverons la Côte d'Ivoire,

le Nigeria, la Guinée Equatoriale et la Guinée Bissau. Au Stade Félix-Houphouët-Boigny, également à Abidjan, le Groupe B mettra en compétition l'Egypte, le Ghana, le Cap-Vert et le Mozambique. Pour le Groupe C à Yamoussoukro, nous verrons s'affronter le Sénégal, le Cameroun, la Guinée et la Gambie. À Bouaké, dans le Groupe D, l'Algérie, le Burkina Faso, la Mauritanie et l'Angola se disputeront la qualification. À Korhogo, le Groupe E inclura la Tunisie, le Mali, l'Afrique du Sud et la Namibie, tandis que le Groupe F à San-Pédro opposera le Maroc, la RD Congo, la Zambie et la Tanzanie. Chacun de ces groupes est une arène de compétition pour les équipes nationales de football, avec l'objectif commun d'accéder aux 8es de finale de cette 34e édition de la CAN. Le champion en titre, le Sénégal, se voit placé aux côtés du Cameroun dans un groupe « C » extrêmement compétitif. Les Lions de la Téranga et les Lions indomptables se retrouvent dans le groupe de la mort, en compagnie de la Guinée et de la Gambie. Pour rappel, le système de qualification des meilleurs troisièmes sera en vigueur, permettant uniquement aux quatre équipes classées troisièmes dans leurs groupes d'accéder aux huitièmes de finale. Cette sélection se fait en établissant un classement en comparant les performances des six équipes en lice. Si l'Algérie parvient à se qualifier en première position de son groupe, son prochain adversaire sera le troisième classé du groupe B, E ou F. En revanche, en cas de qualification en deuxième position, « El Khadra », se mesurera au leader du groupe E, créant ainsi la perspective d'un potentiel passionnant derby maghrébin en huitièmes de finale, contre la Tunisie. **R.A**

ÇA DEVRAIT ÊTRE LE CONCURRENT LE PLUS SÉRIEUX DES VERTS

Burkina Faso, comme on se retrouve !

QUAND l'ex-star de la Côte d'Ivoire, Didier Drogba, pour le compte du Groupe D, remontait dans sa main le nom du Burkina Faso, comme adversaire de l'Algérie, tout le monde dans la salle devait se remémorer les dernières confrontations en date entre les deux sélections frappées, comme toujours, du sceau du suspense. Ainsi donc, et en plus de l'Angola et de la Mauritanie, les Verts héritent d'un client coriace et difficilement jouable, les Etalons s'étant, on le rappelle, avérés déterminés au point de contrarier les plans de Belmadi et ses troupes, en les contraignant par deux fois au nul (2-2 et 1-1 en 2021) le 21 septembre et le 16 du même

mois en qualifs du Mondial 2022 au Qatar, les Fennecs n'assurant leur qualification que sur le fil. Pour dire que le match entre les deux sélections, le 20 janvier à Bouaké, sera très suivi puisqu'il devrait, selon toute vraisemblance, livrer le nom du leader du groupe. Concernant la Mauritanie et l'Angola, que Mahrez et ses camarades retrouveront sur leur route après bien des années (lire l'Angola avec laquelle le dernier match remonte à quatorze ans en arrière, soit exactement le 18 janvier 2010 en CAN de la même année en Angola justement), on peut dire, sauf surprise, que les pronostics sont clairement en faveur des nôtres.

Quant à la Mauritanie, c'est en 2021 (3 juin en amical) que les Mourabitounes, lors d'un déplacement en Algérie (stade Mustapha Tchaker de Blida), en effet, ont essuyé une lourde défaite (4-1). Le Burkina Faso, l'Angola et la Mauritanie, dans l'ordre ou le désordre, les Algériens sont prévenus. Comme dirait Belmadi, il faut bien se préparer pour éviter la surprise. Se rappeler que rien n'est joué à l'avance. Après la mésaventure de Japoma, on peut croire que les Fennecs, certes favoris, ont retenu la leçon que c'est le terrain qui tranchera (voir ci-dessous, réaction de coach Belmadi).

R.Azizi



CAN- 2023 (GROUPE « D ») – PLAN DE MARCHÉ :

L'Algérie débutera face à l'Angola le 15 janvier à Bouaké

L'ÉQUIPE NATIONALE de football affrontera l'Angola le lundi 15 janvier 2024, au stade de la Paix à Bouaké (21h00, algériennes), pour le compte de la 1re journée (Gr.D) de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée) en Côte d'Ivoire (13 janvier - 11 février), selon le tirage au sort effectué jeudi soir au Palais des Expositions à Abidjan. Les "Verts" enchaîneront en défilant le Burkina Faso le samedi 20 janvier (15h00), avant de boucler le pre-

mier tour en affrontant la Mauritanie, le mardi 23 janvier, toujours au stade de Bouaké (21h00). L'Algérie, dont il s'agit de la 20e participation à la CAN, s'est qualifiée haut la main pour la CAN-2023, en dominant le groupe F avec 16 points en six matchs devant la Tanzanie (8 pts), également qualifiée, l'Ouganda (7 pts) et le Niger (2 pts). Le match d'ouverture opposera la Côte d'Ivoire à la Guinée-Bissau le samedi 13 janvier au stade Alassane Ouattara

d'Ebimpé. La CAN-2023 se jouera pour la troisième fois en présence de 24 nations, après les éditions 2019 (Egypte) et 2021 (Cameroun). Les nations qualifiées ont été réparties sur six groupes de quatre équipes chacun. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifient pour les 8es de finale de cette 34e édition, qui se déroulera dans cinq villes ivoiriennes : Abidjan, Bouaké, Korhogo, Yamoussoukro et San Pedro.

LA PALESTINE AU CŒUR, ILS CARTONNENT
(5-1) CONTRE LE CAP VERT EN AMICAL

La balade de Verts heureux

Sans problèmes. Le score et la manière en prime. Menés par un Housseem Aouar étincelant et auteur d'un mémorable doublé, les Hommes à Belmadi, qui n'ont pas fait dans la dentelle à l'occasion de la réception, dans un stade Hamlaoui de Constantine aux anges, en promené en long et en large des invités Capverdiens réduits au simple rôle de spectateurs devant la classe étalée par l'ancienne garde et les nouveaux arrivés, l'ensemble sortant le grand jeu pour avertir le reste de l'Afrique



Par Azouaou Aguilès

Heux ils l'étaient avant le début du spectacle lors de l'entrée sur le terrain. Heureux, ils l'auront été, et les fans avec, à l'arrivée d'une prestation aboutie. Au départ et le tour d'honneur avec les écharpes de la Palestine pour dire leur soutien sans failles au peuple martyr de Ghaza (avec un H) face à la barbarie sioniste. Au coup de sifflet final de l'arbitre, avec un large succès où tout y était avec une kyrielle de stars confirmées et de grands noms en herbe qui ne sauront tarder pour conquérir l'Afrique. Peut-être dès la prochaine CAN en janvier prochain. Qui savent maintenant avec quels adversaires ils devront compter pour la nouvelle ascension des sommets du continent après le tirage au sort effectué du côté d'Abidjan au moment justement où ils étraillaient un onze du Cap Vert ne tardant pas à souffrir de la différence de talents. Surtout qu'Amoura, actuellement dans une grande forme, va vite se mettre en valeur dès la 12e minute, sur une lumineuse passe du capitaine Mahrez, en trouvant la faille et sonner la charge. Une première et belle réalisation dont ne se relèvera jamais un adversaire très tôt pris à la gorge. La Palestine

dans le cœur, et avec un Aouar bien inspiré et en verve (ses deux buts respectivement aux 38e et 40e minutes qui imite l'enfant de Jijel auteur de l'ouverture du score en sont la preuve), les Fennecs sortent le grand jeu en dominant de la tête et des pieds les débats et finiront par noyer carrément des « Requins Bleus » laminés. Corrigés, la différence au tableau d'affichage (3-0 à la mi-temps), se creusant au fil de la rencontre, le récit offensif des Gouiri (crédité d'une belle entame de sélection en étalant d'ailleurs toute sa classe et mettant son talent au service du groupe ce que reconnaîtra Belmadi) et l'incontournable Slimani dispo comme jamais malgré les effets d'un long voyage harassant depuis le Brésil où il crève l'écran, ne prendra ainsi fin que lorsque ce dernier se saisira, à juste titre, du ballon pour corser l'addition (un 5e et dernier but) sur penalty en toute fin de match (89em). Dans tous les bons coups, le joueur de Coritiba y ira de sa réalisation après, bien sûr, que le milieu défensif de Feyenoord de Rotterdam (Pays Bas) concluait de l'intérieur du pied un très beau mouvement offensif initié par Amine Gouiri qui tirera au passage son épingle du jeu. Lequel avait sollicité et trouvé Mahrez pour sa 2e passe décisive de la soirée. Un maître-caviar

comme celui qui avait permis, lors du 1er quart d'heure, au futé Amoura, de lancer la machine verte, le 5-1 final (la seule, peut-être, ombre au tableau avec ce boulet de canon qui laissera pan-tois le gardien Madrea, jusque-là sur une belle série de clean-shits, à la 55e mn), s'il confirmera la nette domination algérienne, n'annonce que du bon pour une sélection qui reprend le chemin des grandes victoires. Qui déroule carrément devant toutefois un sacré vis-à-vis et remporte un succès tout sauf en trompe-l'œil. Comme une réponse, à l'avance, pour les éternels rabats joies prêts à ressortir la présumée faiblesse de Requins dont la seule malchance est d'avoir joué, jeudi soir, une équipe algérienne qui n'a à aucun moment douté. Toute proche du sans-faute. Une E.N comme on aime. Qui assure et rassure avant de passer au plus important : la double échéance Eliminatoires coupe du monde- CAN 2023 en Côte d'Ivoire. Avant cela, après la petite promenade de santé capverdienne, c'est l'Égypte de Mohamed Salah qui arrive. Un test autrement plus difficile et qu'il faudra passer avec succès pour la confirmation. Rendez-vous aux Emirats Arabes Unis dès ce lundi pour un autre moment de bonheur si bien sûr les joueurs auront repris leurs esprits... A.A

GUILLEMETS :

DÉCLARATIONS RECUEILLIES par l'APS lors de la conférence de presse des sélectionneurs de l'Algérie et du Cap-Vert, organisée à l'issue de la rencontre amicale qui a opposé les deux équipes, jeudi- soir au stade Chahid Hamlaoui de Constantine, et qui s'est soldée par une large victoire de l'Algérie (5-1).

DJAMEL BELMADI (ALGÉRIE) : « UN PROBLÈME DE RICHES ? JE NE M'EN PLAINS PAS »

« Nous sommes entrés dans le match avec une équipe purement offensive pour essayer d'obtenir le meilleur résultat, ce que nous avons pu faire, grâce, notamment, à une complémentarité entre les joueurs. Je citerai Mohamed-Amine Amoura qui est dans une forme étincelante et dont le jeu ira en s'améliorant au fil des matches, lui et Ramiz Zerrouki qui s'est bien positionné tout au long du match et a confirmé son droit de postuler à une place de titulaire

dans l'équipe ». « Nous avons choisi de jouer contre le Cap-Vert parce que leur équipe joue un peu à la manière portugaise et brésilienne, avec cette capacité de bien sortir le ballon. Ce fut un bon test pour nous ». « Je pense que nous allons être confrontés, à l'avenir, à ce que l'on appelle un problème de riches, mais je ne m'en plains pas car cela nous offre beaucoup d'options, même si nous serons appelés à prendre des décisions difficiles et choisir les meilleurs, malgré la qualité de l'effectif. » « En ce qui concerne la Coupe d'Afrique des Nations, nous aborderons le tournoi avec la même détermination et le même sérieux car toutes les équipes africaines ont atteint un haut niveau et aucune formation ne peut être sous-estimée ». « Je tiens à remercier tous les responsables du stade Chahid-Hamlaoui qui nous ont permis de jouer sur une belle pelouse, ce qui a contribué à mettre l'équipe dans les meilleures conditions ».

PEDRO BRITO (CAP-VERT) : « NOUS AVONS JOUÉ CONTRE LA MEILLEURE ÉQUIPE EN AFRIQUE ACTUELLEMENT ! »

« Je remercie la Fédération algérienne de football d'avoir accepté que l'équipe nationale algérienne nous affronte en match amical. La rencontre fut, pour nous, une belle opportunité pour bien préparer la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations et les prochains éliminatoires de la Coupe du Monde. » Malgré le score auquel nous ne nous attendions pas, nous avons tiré d'importantes leçons et nous travaillerons pour corriger les erreurs que nous avons commises aujourd'hui. » « Pour moi, l'Algérie est la meilleure équipe en Afrique, elle est capable d'aller très loin lors de la prochaine fête continentale en Côte d'Ivoire. Nous aussi, nous sommes résolus à remporter tous nos matches du premier tour de la CAN. »

LA CAN ET LES QUALIFICATIONS POUR LA CDM SONT DÉJÀ LÀ

Belmadi se veut prudent

Par A. Azizi

LE MATCH contre le Cap-Vert à peine terminé avec le résultat flatteur qui l'a sanctionné, le sélectionneur national, Belmadi, est vite interpellé sur le tirage du sort des groupes pour la Coupe d'Afrique 2023 qui s'est déroulé au même moment où Amoura and Co terminaient leur boulot face à des Requins Bleus submergés de toutes parts. En même temps que les supporters ils venait de connaître que ses troupes étaient appelés à composer avec le trio Burkina Faso- Mauritanie- Angola lors du premier tour de la compétition. A chaud, Djamel Belmadi affiche, et c'est compréhensible, une certaine méfiance non sans mettre l'accent sur un atout très important avant d'aborder un tournoi de ce calibre : une préparation irréprochable et irréprochable, seule gage de réussite. Ce dont il dit être sûr est que de gros matches attendent ses hommes en rappelant qu'il « Il n'y a aucune petite équipe en Afrique » et le Burkina Faso à ses arguments » insiste-t-il. « Les équipes que le tirage a mis sur notre route sont à prendre au sérieux. » Sans oser de pronostics, il parle toutefois de ses ambitions dont la réalisation tient à une bonne préparation. « On va bien se préparer et on ira en Côte d'Ivoire pour ramener le trophée car tout le pays commence à parler de la CAN même ou surtout au sein de ma propre famille (...) De même que pour les éliminatoires du Mondial 2026 où il nous faudra l'être également. C'est-à-dire en possession de tous nos moyens. Au mieux de nos possibilités en raison de la qualité de l'adversité » tonnera-t-il en driver qui sait ce qu'il veut et où il veut arriver. En gagnant et pas en gagnant petit.

R. A

ADVERSAIRE LUNDI DE L'ALGÉRIE

L'Égypte petit vainqueur (1-0) de la Zambie



L'ÉGYPTE a vraiment souffert pour l'emporter avec une petite victoire acquise dans les toutes derniers instants de la partie devant une accrocheuse sélection de la Zambie (1-0), à Al Ain aux Emirats arabes unis alors que le Cameroun a finalement dû s'avouer vaincu (1-0) lors de son déplacement en Russie. Si Mohamed Salah, titulaire et qui a disputé toute la partie, a fourni le match qu'il fallait, c'est par contre Fathy (90e+4) qui a libéré et assuré le septuple champion d'Afrique d'un succès néanmoins bon pour le moral avant l'Algérie que les Pharaons retrouveront lundi, pour un sommet très attendu. D'autre part, le Cameroun, un des potentiels favoris pour la prochaine CAN, doit sûrement inquiéter ses supporters avec sa défaite devant la Russie à Moscou.

A.A

COMMÉMORATION DU 17 OCTOBRE 1961 À ORAN

Soutien du peuple dans la lutte pour l'indépendance nationale

Les manifestations des émigrés algériens en France, le 17 octobre 1961, ont reflété le rassemblement de tous les algériens de l'intérieur et de l'étranger autour du Front de libération nationale (FLN) et leur foi ancrée dans la lutte pour l'indépendance nationale, ont souligné les intervenants, lors d'une conférence organisée, avant-hier, au musée du moudjahid d'Oran, à l'occasion de la Journée nationale de l'Emigration.

Le Moudjahid Chaïbi Yahia, l'un des participants à ces manifestations, a souligné lors de cette conférence, organisée par la Direction des Moudjahidine et ayant-droits, en collaboration avec l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM), que « les messages les plus marquants des participants à ces manifestations aux différentes parties, notamment au colonisateur français, est que le peuple algérien, avec toutes ses couches, soutient le Front et l'Armée de libération nationale, y compris les émigrés algériens », qui ont été largement impliqués dans la lutte pour l'indépendance.

Le même intervenant a ajouté que « les participants aux manifestations s'attendaient à la réaction barbare du colonisateur français. Pourtant, ils ont sacrifié leur vie pour l'Algérie.

Pour sa part, le Moudjahid colonel Taleb Mohamed a salué l'importance de l'adhésion des émigrés algériens dans la lutte pour l'indépendance et leur participation aux manifestations d'octobre 1961 a

constitué l'une de ses formes, permettant de faire connaître davantage la cause algérienne dans le monde et contribua à réfuter les mensonges français sur la réalité de ses relations avec les Algériens.

Le Dr Mohamed Belhadj, du Département d'Histoire de l'Université d'Oran 1, « Ahmed Ben Bella », a souligné, pour sa part, l'implication des émigrés algériens dans tous les pays d'accueil ou d'exil, dans la lutte pour l'indépendance, avant et après le déclenchement de la glorieuse guerre de libération, y compris leur contribution efficace aux activités du mouvement national, à Paris en 1953, où ils ont brandit les couleurs nationales et des banderoles réclamant l'indépendance nationale, sachant que six algériens sont tombés au champ d'honneur.

Cette rencontre a été l'occasion de projeter un film documentaire produit par le ministère des Moudjahidine et ayant-droits, présentant des témoignages de Moudjahidine et d'historiens sur les manifestations du 17 octobre 1961.

R.R



ZONES ENCLAVÉES À JIJEL

Dotation des établissements scolaires en citernes de gaz propane

DANS l'objectif d'assurer aux élèves des conditions convenables de scolarité, le président directeur Général de Naftal, Abdelkader Chafi, a annoncé mardi dernier à Jijel le lancement par sa société de la mise en œuvre d'un programme national visant à doter tous les établissements scolaires des zones enclavées en citernes de gaz propane.

Dans une déclaration à la presse au centre d'enfûtage de bouteilles de gaz butane à Ouled Salah dans la commune de Taher, le même responsable a déclaré qu'en application des directives des autorités supérieures du pays, la société Naftal a entamé « la mise en œuvre du programme global d'approvisionnement en gaz propane de l'ensemble des établissements scolaires des zones enclavées en les dotant de citernes adaptées ».

L'objectif de l'opération est d'assurer aux élèves des zones enclavées et des Hauts plateaux à l'écart des réseaux de gaz naturel et connues pour leur froid des conditions convenables de scolarité, dont le chauffage, a-t-il ajouté.

Dans le même contexte, le même cadre a



précisé que pour garantir un approvisionnement régulier des citoyens en bou-

teilles de gaz en périodes d'intempéries, il a été convenu en coordination avec les

présidents des APC des communes concernées pour prévoir des aires de stockage et constituer des « stocks de sécurité » au niveau de chaque commune de sorte à approvisionner les citoyens en cas de besoin.

Accompagné du wali Ahmed Meguelati, M. Abdelkader Chafi a procédé à la mise en service d'une station d'approvisionnement en kérosène des avions au niveau de l'aéroport Ferhat Abbas d'une capacité de 100.000 litres, affirmant à l'occasion que cette station est en l'état actuel capable de satisfaire la demande et que Naftal est disposée à assurer à l'avenir l'extension en cas d'accroissement de la demande.

Au centre d'enfûtage de bouteilles de gaz butane à Ouled Salah dans la commune de Taher, le même responsable s'est enquis des capacités du centre à approvisionner la wilaya de Jijel et a inspecté au port de Djendjen deux terrains proposés pour accueillir une station géante des services énergétiques et de stockage de carburant pour des navires.

R.R

SALON DES DATTES ET DÉRIVÉS ET D'ARTISANAT À BISKRA

Plus de 50 producteurs exposent

OUVERTURE de la seconde édition du Salon des dattes et dérivés et d'artisanat à M'chouneche, située à 28 km au Nord-est de la wilaya de Biskra. Plus de 50 producteurs de dattes et artisans participent à cette exposition qui se déroule du 11 jusqu'au 14 octobre.

Cette manifestation économique se tient sur une aire ouverte au centre de cette commune à l'occasion du lancement de la campagne de récolte des dattes et constitue

une occasion pour exposer les divers produits agricoles locaux dont notamment les variétés multiples de dattes de la région de M'chouneche ainsi que les produits artisanaux, a indiqué, Youcef Si El Abdi, directeur de la chambre d'artisanat et métiers (CAM).

Le visiteur découvre à l'occasion du Salon les créations des artisans locaux à base de dérivés du palmier-dattier dont les couffins, des bibelots décoratifs, les produits

de transformation des dattes dont le miel de datte et la confiture de datte, des articles de poterie et dinanderie, des articles en bois, des tenues traditionnelles et une riche variété de pâtisseries traditionnelles. La manifestation est une opportunité pour les agriculteurs et artisans de faire connaître leurs produits et pour les commerçants pour conclure avec eux des transactions, affirment les organisateurs.

L'occasion est également offerte pour les

visiteurs de découvrir les riches sites touristiques de la région de M'chouneche, ses canyons, son oasis et son patrimoine architectural plusieurs fois séculaire.

Ce Salon organisé par la CAM en coordination avec des associations locales est marqué par la participation d'exposants des wilayas de Tizi Ouzou, Bejaia, Tissemsilt, Constantine et Ouled Djellal, selon les organisateurs.

R.R

CLÔTURE DU FESTIVAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL DE GUELMA

«Nezhaou fi el harb» décroche son billet pour le 16^e FNTF

La pièce "Nezhaou fi el harb" de Halim Zedame a décroché, mercredi soir, le "Triki d'or", lors de la clôture du 14^e Festival du théâtre professionnel de Guelma. Ce grand prix lui assure, ainsi, une place à la compétition officielle à la 16^e édition du Festival national du théâtre professionnel (FNTF), prévu à la fin du mois de décembre au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi.

Lors de cette même soirée, trois autres pièces ont été également primées par le jury présidé par le comédien Antar Helal et composé de Nabila Brahim Zaïdi, Ali Djebara et Djamel Chadli. La pièce "Leïla baydhaa" (Nuit Blanche) de l'association culturelle Tiche-radh de Tizi Ouzou, a remporté le "Triki d'argent," tandis que la troisième place le "Triki de Bronze" a été attribuée à la pièce "El Djebana" produite par l'association "Moubdioune bila houdoud" d'Annaba. D'autre part, la pièce "Ettoufane" (Le déluge) de l'association "Echouala" (La flamme) de Boumerdès, a décroché le prix du public.

Produite par l'association culturelle Numidie de Bordj Bou Arreridj, la pièce "Nezhaw Fel Harb" de Halim Zedame, tire son inspiration du célèbre texte «Pique-Nique En Campagne» de Fernando Arrabal. Elle propose une méditation profonde sur les paradoxes de la vie en temps de guerre. Pendant une heure, la nouvelle œuvre de Halim Zedame raconte, dans un style absurde, une histoire se déroulant sur un champ de bataille, où le camp numéro 47 est gardé par un soldat. Deux vieux messieurs font leur entrée, déterminés à profiter d'un moment de détente malgré les coups de feu qui fusent de partout. Ils installent leur pique-nique avec des chaises



de plage, un panier bien garni de makrout, un appareil photo et une radio, bravant le soleil brûlant pour savourer des titres de blues, tels que "Mistral gagnant" de Renaud. L'inattendu survient avec l'apparition d'un quatrième personnage, un soldat du camp adverse numéro 74, attiré par la

musique et assoiffé de paix loin des horreurs de la guerre. Cette situation inconvenante, un casse-croûte au cœur du conflit, génère un dialogue dérisoire, flirtant avec le surréalisme et l'absurde. Le metteur en scène a réussi à travers cette œuvre, à créer des éclats de rire sur des conditions

atroces. De manière surprenante, le soldat du camp ennemi accepte d'endosser le rôle du prisonnier, ce qui donne lieu à des clichés pris par l'un des vieillards.

Halim Zedame incarne parfaitement l'idée de "rire de nos malheurs" en nous rappelant que même dans les moments les plus sombres, la vie réserve des instants de bonheur à vivre pleinement. La pièce démontre que la musique et le cinéma, représentés comme des remèdes aux conflits, jouent un rôle central. Ils démontrent le pouvoir de l'art pour apaiser les hostilités et rapprocher les âmes, même au sein d'un champ de bataille.

Le metteur en scène souligne l'importance de l'art dans la réconciliation des parties en conflit, à travers l'histoire des deux soldats fiancés, mobilisés le jour de leur sortie au cinéma avec leurs promesses. Une petite fille, vêtue en rouge et noir, incarne l'innocence qui subit les atrocités et les erreurs de ses aînés, tout en participant au transport des corps des victimes. Au cœur de l'histoire, une question essentielle résonne : la guerre prendra-t-elle fin ? La pièce nous rappelle de manière poignante, à travers le destin tragique des deux soldats qui se sont réconciliés, que cette quête de paix demeure un combat quotidien, hérité de nos ancêtres et destiné aux générations futures.

Meriem Djouder

UN SÉMINAIRE EN HOMMAGE AU DRAMATURGE SALAH LOMBARKIA

Appel à la création d'un prix à son nom



UN SÉMINAIRE national sur les œuvres du défunt dramaturge Dr. Salah Lombarkia a été organisé, mercredi, à la faculté de la langue et lettres arabes et des arts de l'université Batna-1 en hommage à cette figure du théâtre national.

La rencontre a donné lieu à la distinction de la famille du défunt en reconnaissance pour ses efforts au service du théâtre national. Un appel a été lancé à l'occasion par certains participants pour instituer un prix Dr. Salah Lombarkia de l'écriture théâtrale.

Initiée par le laboratoire de la poétique de cette faculté, la rencontre a regroupé des intellectuels, des dramaturges, des artistes, des étudiants et des chercheurs en théâtre de plusieurs universités du pays qui ont analysé les œuvres du défunt dont son ouvrage "Le théâtre en Algérie".

Leïla Benaïcha de l'Institut supérieur des métiers des arts, du spectacle et de l'audiovisuel d'Alger a estimé que "le théâtre en Algérie" du défunt reste une référence pour l'étude de l'histoire du père des arts dans le pays, ses

pionniers et ses plus importants textes. Salah Lombarkia, a ajouté l'intervenante, a tranché la question soulevée en marge de la 9^{ème} édition du théâtre arabe tenue à Oran et Mostaganem à propos de la toute première pièce théâtrale écrite dans le monde arabe assurant que le mérite revient à l'Algérie.

Le défunt chercheur dont le nom est porté par le théâtre régional de Batna a évoqué, a-t-elle relevé, dans son ouvrage "Le théâtre en Algérie" l'histoire de l'Opéra d'Alger construite en 1850, soulignant que le premier

spectacle théâtral y a été présenté en septembre 1853.

Les interventions durant la rencontre ont mis l'accent sur les contributions de Salah Lombarkia en tant que comédien, dramaturge, metteur en scène, critique de théâtre et formateur et ses participations aux manifestations nationales et internationales rappelant qu'il fut le premier directeur du théâtre régional de Batna puis directeur de l'Institut national des arts dramatiques d'Alger avant de se consacrer à la recherche et l'enseignement du théâtre.

R. C.

COMMÉMORATION DU 17 OCTOBRE 1961

Projection du documentaire "Octobre à Paris"

DANS le cadre de la commémoration des tragiques événements du 17 octobre 1961, le Centre culturel algérien à Paris présente, à cette même date, la projection du film documentaire intitulé "Octobre à Paris" réalisé par Jacques Panijel, a indiqué le CCA dans un communiqué. Le film "Octobre à Paris" a été réalisé en 1962 et se consacre aux massacres du 17 octobre 1961, impliquant une répression meurtrière de la police française à l'encontre de manifestants algériens qui pro-

testaient pacifiquement pour leurs droits. Ce documentaire a été interdit à la diffusion dès sa sortie en raison de sa nature sensible et de son témoignage accablant sur les atrocités commises lors de la répression policière. « Il a fallu attendre l'année 1973 pour que le film obtienne enfin son visa d'exploitation en salle, et ce, grâce à une grève de la faim menée par René Vautier, un cinéaste engagé. Même après son autorisation, le film a été diffusé de manière sporadique, en

dépît de l'opposition de son réalisateur, Jacques Panijel », a souligné la même source.

Jean-Paul Nozière, en 2021, a souligné l'importance de ce film et du témoignage qu'il apporte. Il a regretté que « malgré la connaissance des faits et des témoignages implacables qui étaient disponibles à l'époque, sa génération et lui-même aient gardé le silence », a précisé le même communiqué.

Meriem D.





Technologie : Le Consumer Electronics Show de cette année nous a donné un aperçu d'une toute nouvelle génération de casques VR haut de gamme, de produits ambitieux proposés par de tout nouveaux acteurs et d'une foule de développements qui intriguent.

AR/VR : pourquoi ces Technologies ont été les Stars du CES 2023

HTC a peut-être fait la plus grande annonce dans le domaine de la réalité virtuelle et de la réalité augmentée au salon de cette année. Mais elle était loin d'être la seule entreprise à plonger dans la piscine de ces technologies. La réalité virtuelle et la réalité augmentée semblent être sur le point de révolutionner la technologie grand public depuis des années maintenant. Alors que nous ne pouvons pas encore dire si le CES de cette année sera le point de basculement qui enverra ces technologies dans les salons des foyers, il y avait des tonnes d'annonces qui pourraient contribuer à faire de la réalité augmentée et virtuelle le successeur des smartphones.

Le nouveau VIVE XR Elite de HTC est une solution XR « tout-en-un »

Personne ne sera étonné que HTC soit en tête de cet article. Le VIVE XR Elite est un casque doté de caractéristiques intrigantes et inédites. Qu'il s'agisse d'un design modulaire qui vous permet de le porter soit comme des lunettes, soit comme un casque VR traditionnel, ou de l'utilisation de lentilles ajustables qui peuvent aider les porteurs de lunettes à voir plus clairement, le VIVE XR Elite apporte plusieurs améliorations à la réalité virtuelle et la réalité augmentée. Le prix du casque, qui avoisine les 1 100 dollars, le place également bien en dessous de son concurrent le plus évident, le Meta Quest Pro, destiné aux entreprises. La baisse de prix s'accompagne de la perte du suivi des yeux et du visage (ce que HTC prévoit d'ajouter via un accessoire), mais elle le rapproche également de la fourchette de prix que les clients étaient déjà prêts à accepter pour les modèles précédents, y compris le VIVE original de HTC.

Le temps nous dira si le prix et l'ensemble des fonctionnalités se combinent pour permettre à HTC de reprendre la tête du secteur de la VR grand public, ou si Meta, ou même l'un des nouveaux entrants dont nous parlerons ci-dessous, s'emparera de cette couronne.

TCL : un dispositif explosif

Alors que tout le monde savait que HTC prévoyait une grande annonce, TCL a surpris beaucoup de monde en dévoilant un trio d'appareils de salon. Le plus simple, et le plus immédiatement disponible, ce sont les lunettes NXTWear S que l'on voit ci-dessus. Elles occupent une niche de plus en plus populaire de lunettes pas vraiment AR qui fournissent un affichage virtuel léger pour votre smartphone, tablette ou console de jeu portable.

TCL a également dévoilé une paire de véritables dispositifs de réalité virtuelle et de réalité augmentée.

Les lunettes TCL RayNeo X2 promettent une expérience de réalité augmentée complète dans un format qui pourrait, à première vue, être confondu avec des spécifications standard. L'entreprise a vanté les mérites d'éléments tels que le noyau Snapdragon XR2 (Extended Reality 2) de Qualcomm et les optiques à guide d'ondes à base de micro LED, tout en promettant d'exécuter des tâches pratiques telles que la traduction de textes en langue étrangère, littéralement sous les yeux du spectateur, ou l'aide à la navigation en ville. Enfin, le casque NXTWear V, une solution VR à grande échelle, est une vitrine de ce que TCL a en réserve.

Des caractéristiques impressionnantes, comme un poids de 236 grammes et une densité de pixels de 1 512 ppi, pourraient bouleverser le secteur si elles parviennent à passer de ce concept à une offre réelle.

Razer propose enfin ses accessoires pour la réalité virtuelle

Bien qu'étant l'un des plus grands fabricants de périphériques de jeu de la planète, Razer n'avait pratiquement rien pour ce secteur de la réalité virtuelle et la réalité augmentée avant le salon de cette année.

Cela a changé lorsque, parmi ses nombreux nouveaux produits, Razer a révélé des plans pour une paire d'accessoires Meta Quest 2.

Les deux nouvelles offres comprennent une sangle de tête qui promet d'offrir un confort supérieur et une meilleure répartition du poids que la sangle élastique par défaut, et une nouvelle interface faciale qui est présentée comme étant plus douce pour les peaux sensibles et plus efficace pour bloquer la lumière indésirable.

Razer n'a pas encore communiqué de prix ou de date pour ces deux offres, mais il prévoit de les avoir prêtes dans les premiers mois de l'année 2023.

Lumus donne un coup de pouce au rêve de lunettes de réalité augmentée vraiment discrètes

L'un des principaux obstacles que la technologie de la réalité augmentée doit surmonter pour devenir aussi omniprésente que les technologies portables existantes est sa tendance à faire passer le porteur pour un cinglé.

Au CES 2023, Lumus a présenté un nouveau moteur optique qui réduit sa technologie de guide d'ondes dans un boîtier si petit qu'il peut être caché dans le coin supérieur d'un verre de lunettes.

Le nouveau système Z-Lens offre une définition de 2048 x 2048 pour un contenu AR en couleur, ainsi qu'un champ de vision de 50° et un éclairage LED de plus de 4 000 nits par watt. Ainsi, tout ce qui est projeté sur votre objectif devrait être clair et net, même en plein soleil.

Nous n'en sommes encore qu'au stade du prototype, mais la technologie est fonctionnelle et prête à être intégrée dans les offres des principaux acteurs

dont nous attendons sans cesse qu'ils bouleversent le marché de la réalité augmentée et de la réalité virtuelle (oui, tout le monde attend ce que pourrait faire Apple).

Les autres annonces que vous avez peut-être manquées

Le CES apporte tellement de nouvelles et d'annonces de produits qu'il est facile de passer à côté de certaines choses. Souvent, ce sont de petites annonces à moitié entendues comme celles-ci qui peuvent bouleverser l'ensemble du secteur dans quelques années. Jetons un coup d'œil à quelques-unes d'entre elles lors de l'événement de cette année.

Le kit Retrofit d'Holoride peut apporter du jeu de réalité virtuelle à n'importe quelle voiture

Holoride crée des expériences de réalité virtuelle dans les voitures. Cela pourrait ressembler à une catastrophe liée au mal des transports, mais la technologie de l'entreprise lui permet de créer un « contenu élastique » qui associe les mouvements du jeu ou de l'application aux mouvements réels du véhicule de l'utilisateur.

Le résultat est une expérience que de nombreux testeurs ont qualifiée de confortable, et qui n'est pas aussi nauséabonde qu'on pourrait le croire. Au CES de cette année, Holoride a lancé son nouveau système Retrofit, qui permet d'adapter ses expériences de réalité virtuelle à n'importe quel véhicule. Le dispositif en forme de palet qui alimente l'ensemble de l'expérience pèse moins d'un kilo et est conçu pour être collé sur le pare-brise à l'aide d'une ventouse.

Il utilise ensuite la technologie Bluetooth et une batterie rechargeable de 14 heures pour se connecter au casque de réalité virtuelle de l'utilisateur et fournir les données nécessaires aux expériences d'Elastic Content.

Ordinateur ou smartphone, Lequel est le plus vulnérable aux malwares en 2023 ?

Pendant longtemps, on a considéré que les smartphones étaient plus sécurisés que les ordinateurs. Mais les choses ont vite changé et, avec la démocratisation des smartphones, de plus en plus de malwares ont vu le jour et se répandent souvent comme une trainée de poudre. Alors, en 2023, nos téléphones intelligents sont-ils plus ou moins vulnérables que nos ordinateurs ?

La réponse dans ces lignes.

Si l'on en croit les données rassemblées par AV-TEST, les ordinateurs, et notamment ceux sous Windows, restent des cibles privilégiées pour les attaquants. Et ce, même si une majorité des utilisateurs dans le monde accèdent à Internet avec un smartphone. Cette tendance peut s'expliquer par la multitude d'attaques possibles sur un ordinateur, contrairement au smartphone dont les vecteurs restent plus limités. L'autre raison étant que les ordinateurs restent le moyen le plus simple pour accéder à un réseau d'entreprise. Une cible souvent recherchée par les attaquants, en particulier ceux sponsorisés par un État. Cependant, votre smartphone reste vulnérable et il est nécessaire de ne pas baisser votre garde.

L'ordinateur, une cible toujours privilégiée

On pourrait penser qu'avec l'émergence de l'utilisation des smartphones dans le monde, ces derniers deviendraient une cible privilégiée pour les attaquants. Et pourtant, selon tous les experts, les cyberattaques vont continuer à augmenter en 2023 sur les plateformes desktop. Les cybercriminels utilisent des techniques de plus en plus complexes, touchant toutes les plateformes. Afin de maximiser leurs attaques, les cybercriminels développent de plus en plus de malwares multiplateformes capables d'infecter différents systèmes d'exploitation. Bien que Windows reste une cible privilégiée, Android n'est pas en reste, avec plus de



33 millions d'applications dangereuses recensées par le laboratoire de recherche AV-Test en 2022. En raison de sa popularité, la plateforme macOS d'Apple est également visée par les cybercriminels, avec 900 000 variantes de malwares ciblant macOS la même année.

Cependant, à la différence des téléphones Android ou des appareils Mac, les ordinateurs sous Windows sont davantage protégés par des logiciels antivirus selon l'organisation. Ces derniers temps, nous avons pu constater que les menaces sur smartphones se multipliaient. Si le spyware a fait les grands titres à travers le monde, Pegasus de NSO Group ne concernait pas l'utilisateur moyen. D'autres virus plus discrets continuent de se propager,

visant souvent à soutirer de l'argent à leurs victimes. Installer une solution de sécurité efficace pour se prémunir de ces problèmes.

Les menaces sur smartphone : un cocktail tout aussi bien varié

Les malwares sont une menace croissante pour les utilisateurs d'appareils Android. Parmi les types les plus répandus de malwares sur Android, on retrouve les applications malveillantes qui se font passer pour des applications légitimes mais qui contiennent en réalité des fonctionnalités nuisibles. Ces applications peuvent voler des informations sensibles, envoyer des messages ou appeler des numéros surtaxés, ou encore afficher des publicités intrusives. Il est essentiel de télécharger des applications uniquement à partir de sources fiables et de vérifier les avis et les notes des utilisateurs avant de les installer.

Les logiciels espions sont également courants sur Android. Ils sont conçus pour collecter secrètement des informations personnelles telles que les messages, les contacts, les photos, les localisations, etc. Ces données peuvent être utilisées à des fins d'espionnage, de vol d'identité ou de chantage. Pour se protéger contre les logiciels espions, il est recommandé de ne télécharger que des applications de confiance, de maintenir son appareil à jour avec les dernières mises à jour de sécurité, et d'utiliser des solutions de sécurité mobile fiables pour détecter et supprimer les logiciels espions potentiels.

Les ransomwares sont un autre type de malware répandu sur Android. Ces malwares chiffrent les fichiers de l'utilisateur et demandent une rançon pour les déchiffrer. Ils peuvent bloquer complètement l'accès à l'appareil jusqu'à ce que la rançon soit payée. Pour éviter d'être victime de ransomware, il est recommandé de sauvegarder régulièrement ses données importantes, de ne jamais payer de rançon et d'installer des applications de sécurité qui peuvent détecter et bloquer les ransomwares avant qu'ils n'infectent l'appareil.

Enfin, les adwares sont également une menace courante sur Android. Ces malwares affichent des publicités intrusives sur l'appareil, généralement en installant des extensions ou des modules complémentaires dans le navigateur ou d'autres applications. Pour éviter les adwares, il est conseillé

de ne télécharger que des applications vérifiées et légitimes, de lire attentivement les autorisations demandées lors de l'installation d'une application, et de désactiver les sources inconnues dans les paramètres de sécurité de l'appareil.

Clairement, les malwares sur Android représentent donc une menace sérieuse pour les utilisateurs. Il est crucial de prendre des mesures de sécurité telles que télécharger des applications uniquement à partir de sources fiables, maintenir son appareil à jour, utiliser des solutions de sécurité mobile et être vigilant face aux autorisations demandées par les applications. En suivant ces bonnes pratiques, les utilisateurs peuvent réduire considérablement les risques d'infection par des malwares et protéger leurs données personnelles.

Les menaces sur ordinateur : ransomwares et cryptomonnaies

Comme pour les smartphones, tous les systèmes d'exploitation ne sont pas égaux face aux menaces. Aucun n'est épargné à 100%, mais le système d'exploitation de Microsoft dominant le marché, les utilisateurs sur Windows sont majoritairement visés. Quant à macOS et Linux, il reste utile d'être attentif et de s'en protéger, même si les malwares pour ces systèmes d'exploitation sont beaucoup plus rares et que, dans le cas de Linux, ils visent surtout les serveurs. Quant aux types de menaces, elles se trouvent être un peu plus diverses que sur Android. Si les trojans continuent de représenter la majorité des malwares, les ransomwares et les mineurs de cryptomonnaies sont également des menaces sérieuses. Les premiers vont chiffrer les fichiers et dossiers d'un ordinateur afin de récupérer une rançon en échange d'une clé. Celle-ci permet de les déchiffrer quand ces deuxièmes menaces vont exploiter les ressources d'un ordinateur, comme la puissance de son CPU ou GPU, pour miner des cryptomonnaies pour le compte d'acteurs malveillants.

Ces malwares peuvent être distribués de plusieurs façons : phishing, sites malveillants, téléchargement de logiciels suspects, infection à partir de documents Word ou PDF. De plus en plus, les attaquants utilisent des infrastructures légitimes, comme OneDrive, pour distribuer leurs fichiers infectés et mettre en confiance leurs victimes. Comme le souligne AV-TEST, la popularité de ces attaques atteste un mouvement des hackers vers la monétisation, et ce par le biais d'une diffusion de masse de malwares, aussi bien contre les particuliers que contre les entreprises.

Cependant, comme susmentionnée, si les ordinateurs sous Windows sont plus menacés, ils sont également mieux protégés : il est désormais majoritairement acquis que l'utilisation d'un antivirus est nécessaire sur cette plateforme, au contraire de macOS ou Linux. Dans tous les cas, il est pourtant nécessaire de télécharger une telle solution de sécurité pour ralentir au maximum les menaces, aussi bien sur votre téléphone ou tablette que sur votre ordinateur. Pour cette raison, les meilleures solutions de sécurité sont aujourd'hui multiplateformes.

JEU :

SEGA pensait vraiment être en mesure de "tuer" Sony Japon, et ces documents le prouvent



GRÂCE À SEGA RETRO, qui a mis en ligne des documents datant de 1996, on sait que la firme représentée par Sonic était persuadée de gagner la bataille contre la PlayStation avec sa Saturn.

Les indicateurs étaient positifs au Japon, mais il s'agissait de l'arbre cachant la forêt. Sony progressait doucement, mais sûrement avec sa PlayStation, dont les ventes allaient finir par exploser.

« On est en train de tuer Sony »

Au milieu de l'année 1990, SEGA a nommé Tom Kalinske à la tête de sa filiale américaine.

Ce dernier a alors pour seul objectif de développer l'entreprise dans la région, et le fera en baissant le prix de la Mega Drive, en intégrant Sonic à un pack console et en multipliant les publicités. La stratégie fonctionne, mais SEGA se retrouve criblée de dettes. Il ne fallait donc surtout pas loupier le lancement de la Saturn, qui arrive au Japon en novembre 1994. Malgré son prix élevé, la console a

cartonné et s'est vendue grâce à la disponibilité de Virtua Fighter. Les stocks ont fondu, et de nouvelles livraisons ont été prévues pour contrer la sortie de la PlayStation le 3 décembre de la même année. Le nouveau concurrent est arrivé avec des arguments solides et une forte image de société high-tech, mais SEGA pensait que son expérience ferait la différence. Pourtant, la PlayStation a fait son trou, profitant du faible catalogue de la Saturn. En 1995, les deux consoles ont baissé leur prix, et la Saturn atteint la barre des 1,3 million d'unités.

Sony a progressivement rattrapé son retard, mais SEGA a dégainé son Virtua Fighter 2 et reprend sa marche en avant.

Les documents publiés récemment sont composés d'un PDF de 272 pages, dans lequel on retrouve des échanges de mails, de nombreuses informations sur la production, ainsi que le bilan financier.

C'est dans un de ces mails que Tom Kalinske, alors toujours président de Sega of America, a déclaré :

S'il évoque ensuite le fait que la réussite n'est pas la même aux États-Unis, où Sony domine outrageusement à la fin des années 90, cette déclaration masque en partie la réalité.

Oui, en 1996, la Saturn semblait tenir le coup. Mais en réalité, la PlayStation grappillait petit à petit du terrain. La Saturn s'est arrêtée à 5 millions d'unités vendues dans l'archipel, tandis que la PlayStation a dépassé les 19 millions...

www.jeune-independant.net
 Fondé le 28 mars 1990
 Quotidien national d'information
 Maison de la Presse
 Tahar-Djaout
 1, rue Bachir-Attar,
 Place du 1^{er}-Mai
 16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
 (021) 67.15.45
 (021) 67.31.83
 (070) 25.19.19
 Fax : (021) 67.07.46

Publicité
 Régie pub JI
 Tél. : (021) 66.26.13
 Fax : (021) 66.06.10
 pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
 Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL
 D'INFORMATION**

Maison de la Presse
 Tahar-Djaout
 1, rue Bachir-Attar,
 Place du 1^{er}-Mai
 16016 Alger
 Tél. :
 (021) 67.07.48/49
 (021) 67.15.45
 (021) 67.31.83
 (070) 25.19.19
 Fax :

(021) 67.07.46
 Edité par la SARL Groupe
 Presse et Communication au
 capital de 9 764 000 DA

Gérant
 ALI MECHERI
**Directeur
 de la publication**
 BOUDJEDRI TAHAR
 (KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
 SIMPRAL

PUBLICITÉ
 Régie pub JI
 Tél. : (021) 66.26.13
 Fax : (021) 66.06.10
 jeuneindependant@yahoo.fr
**CONTACTEZ AUSSI
 ANEP**
 • POUR VOTRE PUBLICITE
 S'ADRESSER A :
 L'Entreprise Nationale de
 communication, d'Édition et de
 Publicité • Agence ANEP 01, Avenue
 Pasteur Alger.

Téléphone : 021-73-71-28 -
 021-73-76-78 - 021-74-99-81
 Fax: 021-73-95-59

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
 programmation.regie@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
 • Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
 (0662) 18.41.81
Fax :
 (038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000

Tizi Ouzou
Tél. :
 (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
 Maison de la presse Ahmed
 Taakoucht,
 Constantine
Tél-Fax :
 (031) 66.32.64

• Bejaia
 Bejaia : Centre Commercial
 SABRACHOU, Quartier Sghir

Bureau N° 10

N° Tél. :
034-12-66-21

Email : ljibejaia@yahoo.fr

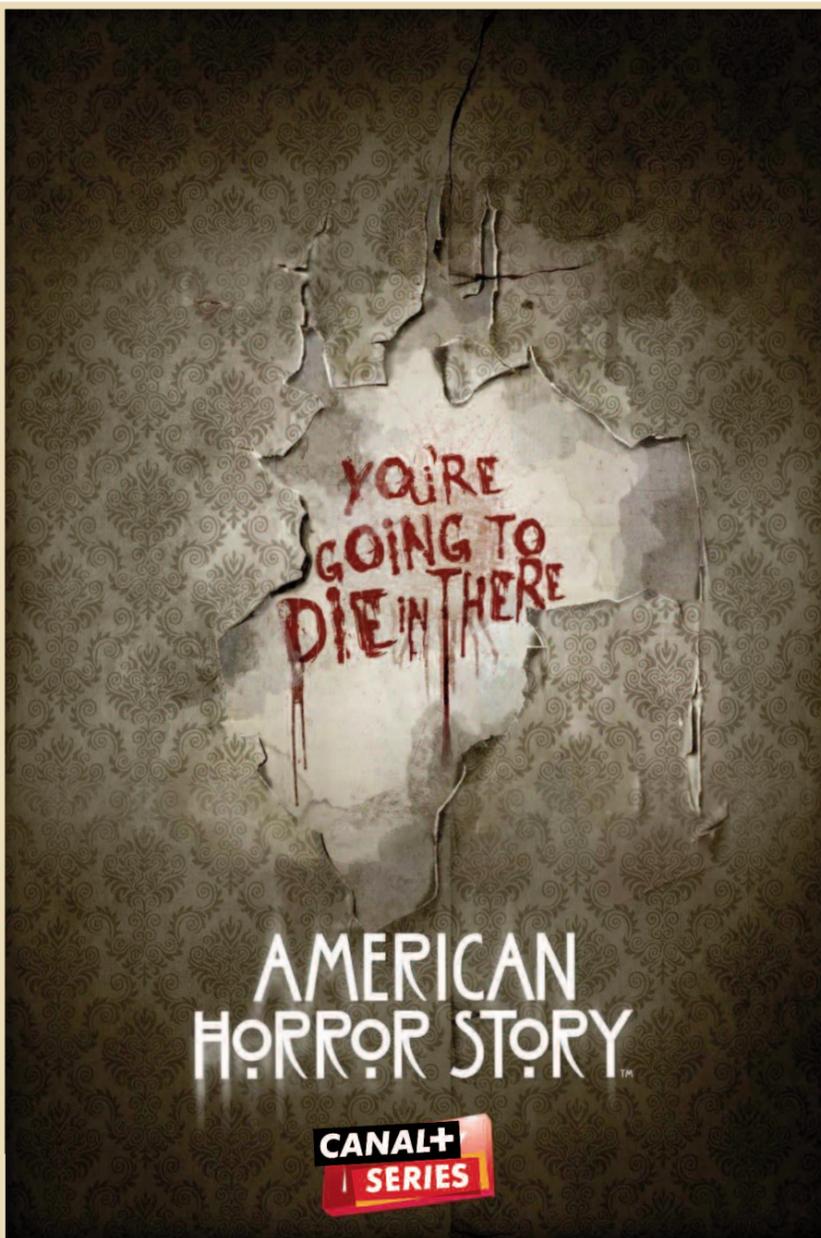
• Tipasa B.P. 66-A
 42 000 Tipasa

Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2023

Jeune-Indépendant. Tous droits
 réservés. Reproduction partielle
 ou totale, par quelque procédé
 que ce soit, interdite sans
 autorisation expresse de la
 Direction.

Les documents remis, envoyés
 ou électroniquement transmis au
 journal ne sont pas retournés et
 ne peuvent faire l'objet d'aucune
 réclamation, sauf accord écrit
 préalable.



télévision

PROGRAMME DU JOUR		
21h00	Rugby : Coupe du monde Irlande / Nouvelle-Zélande	TF1
20h50	Cinéma Comédie France, 2016 Il a déjà tes yeux	2
20h00	Série dramatique Etats-Unis 2022 9-1-1: Lone Star	6
21h00	Football : D1 Arkema Lyon / Saint-Etienne	CANAL+
21h00	Série humoristique France La petite histoire de France	W9
20h00	Cinéma Film d'action Etats-Unis 2008 L'incroyable Hulk	CINE + FRANCOIS
21h00	Téléfilm sentimental Etats-Unis 2019 Une Américaine à Paris	6ter
20h00	Comédie France 2021 Super-héros malgré lui	CINE + PREMIER
20h00	Humour Roland Magdane : Déjanté	G8
20h00	Cinéma Biographie, 2022 Caravage	CINEMA
21h00	Cinéma Film fantastique Etats-Unis - Australie 2015 Chair de poule : le film	CINE + FAMIZ
21h00	Série policière Etats-Unis 1995 Columbo	TMC



Série dramatique France 2023
Saison 1 Épisode 7/8
66-5

Bilal propose à Roxane un plan risqué pour faire tomber les frères Boutaleb. Pour autant, l'avocate met sa carrière en jeu en acceptant. Chérilus tente de connaître la vérité sur la mort de son frère. Les Boutaleb lui font croire qu'il a été tué par les Colombiens. Pendant ce temps, la mère de Jason appelle Roxane. Son fils, qui semble gravement blessé, se réfugie dans le mutisme. Il avoue à l'avocate être l'auteur de l'incendie du garage de Bilal.

22h42
Série d'horreur Etats-Unis, 2022
Saison 11 Épisode 1/2

American Horror Story

En 1981, le journaliste Gino Barelli demande à l'inspecteur Patrick Read des informations sur plusieurs meurtres survenus dans le milieu des homosexuels. Mais Read se refuse à collaborer avec lui de peur que son orientation sexuelle soit découverte par ses collègues. Quelques jours plus tard, le colocataire d'Adam Carpenter ne donne plus signe de vie. Gino s'aperçoit qu'il est suivi par un homme entièrement vêtu de noir.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA					CONSTANTINE					ALGER					OUARGLA					CHLEF					MOSTAGANEM					ORAN				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	05:10	12:16	15:27	17:59	19:17	05:16	12:22	15:33	18:05	19:23	05:28	12:34	15:45	18:17	19:35	05:24	12:29	15:41	18:12	19:29	05:36	12:41	15:53	18:25	19:42	05:42	12:46	15:58	18:30	19:47	05:45	12:49	16:01	18:33	19:50

LE JEUNE

N° 7713 — SAMEDI 14 OCTOBRE 2023

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net



	Maximales	Minimales
Alger	30°	19°
Oran	27°	18°
Constantine	32°	13°
Ouargla	31°	16°

FÊTE DE LA FIGUE SÈCHE DE BÉNI MAËOUCHE

Des solutions pour développer la filière

Plus de 140 exposants issus de 13 wilayas du pays ont pris part à la 20e édition de la fête de la figue de Béni Maâouche. Ce rendez-vous économique et agricole, qui est abrité par le complexe sportif de proximité de la localité Chérif Hamia, a été placé sous le signe de «l'amélioration de la qualité et de la quantité du fruit».



Il est initié par l'association des figiculteurs de la commune de Béni Maâouche, avec le soutien de la Chambre d'agriculture de Béjaïa et la direction des services agricoles de la wilaya.

Les exposants sont venus, entre autres, d'Oum El-Bouaghi, Biskra, Adrar, Boumerdès, Bouira, Sidi Bel Abbès et une grande partie de Sétif et de Béjaïa. Ils ont exposé de multiples variétés et qualités de figue sèche dans les chapiteaux érigés sur les lieux ainsi que des produits agricoles dont le miel, le safran, l'huile d'olive, le caroubier, le couscous, les pâtes et les semoules d'orge et de blé, la farine, le poivron rouge, les amandes, les cacahuètes, les pistaches, les noisettes et les petits pois. Les exposants ont étalé aussi du soja, des fèves, des pois-chiches, du piment, des oignons, des tomates séchées, etc. La BADR, la CRMA et la Chambre d'agriculture étaient aussi présents.

S'agissant des prix, ils sont fixés selon la qualité du fruit mais ils restent cependant très élevés. Ils varient entre 1 600 et 2 500 DA. Cette rencontre, qui est devenue au fil des années une tradition, a drainé beaucoup de monde parmi les visiteurs et agriculteurs de la région. Elle a été caractérisée par l'organisation de journées techniques animées par des experts et au cours desquelles plusieurs thèmes ont été développés. Une communication sur «les techniques de séchage rapide, des matrices alimentaires (cas de ficus Carica)» a été présentée par le Pr Khoudir Madani, directeur du Centre de recherche de technologies agroalimentaires (CRTAA) de Béjaïa. Ce dernier a fait une comparaison entre les techniques classiques et

modernes de séchage, expliquant les deux étapes et relevant les avantages et les inconvénients de celles-ci, tout en mettant l'accent sur le facteur temps qu'on peu gagner avec l'utilisation des nouvelles technologies».

Une convention-cadre entre l'Association des figiculteurs de la commune de Béni Maâouche et le Centre de recherche de technologies agroalimentaires de Béjaïa (CRTAA) a été signée. Ce centre devrait assister et former les agriculteurs dans le processus de production et de séchage, de labellisation de la figue pour garantir une meilleure qualité, d'amélioration de la production, de lutte contre les maladies, etc. La deuxième journée a vu la présentation d'une communication sur «les techniques de séchage, séchoir solaire indirect et à conversion forcée : réalisation et fonctionnement».

Elle a été animée par Yacine Meziane, ingénieur agronome en agroalimentaire et contrôle qualité, directeur des études et des stages à l'INSFP d'Akbou, qui a développé les moyens et les méthodes à utiliser à cet effet. Aujourd'hui, M. Mira devait aborder, dans une conférence «Les assurances multirisques figuiers». La même journée, les figiculteurs auront droit à une autre communication portant l'intitulé : «De la plantation à la récolte : l'intermédiaire technique et les défis sanitaires de la figue sèche de Béni Maâouche». Elle sera animée par le Dr Salah Hadjout du CRAT de Constantine. Un atelier dédié aux femmes sera animé par Farah Bouchafaâ, gérante d'une conserverie, sur la transformation de la figue.

«Les insectes ravageurs de figuiers» est une autre communication jugée très importante, qui

sera présentée, dimanche, par le Dr Aldjia Oudjiane, responsable à l'INRAA de Oued Ghir, et une autre communication portant sur «l'apport de la digitalisation et du numérique dans la prédiction de la maturation de la figue» sera développée par le Pr Anis Chikoune.

Une table ronde sur «les contraintes et les perspectives de la filière», au cours de laquelle les membres de l'Association des figiculteurs de Béni Maâouche discuteront des problèmes et des difficultés de la filière s'est terminée avec des propositions, des recommandations, la stratégie à adopter et des solutions à préconiser afin d'éviter le déclin de la filière en raison des aléas climatiques, entre autres. Outre la sécheresse qui perdure dans la région, la filière

fait face aussi à la salinité de plus en plus forte des sols, l'apparition de maladies qui nécessitent un bon suivi et des réactions rapides, dont la prévention dans la mesure où les traitements n'existent pas ou sont peu efficaces.

La filière a également subi un rétrécissement des superficies en production en raison des incendies et du vieillissement des vergers. Une situation qui a diminué la production de presque la moitié et a doublé les prix en cinq ans.

C'est ainsi que les chiffres annoncés lors de cette rencontre font état de la production de 44 463 quintaux de figue fraîche et sèche cette année contre 72 000 quintaux à la même période de la saison dernière.

N. Bensalem

GREFFES RÉNALES

Plus de 200 opérations par an en Algérie

PLUS DE 200 greffes rénales sont réalisées par an ces dernières années, malgré les perturbations liées au Covid-19, a indiqué, hier, le Pr Hocine Chaouche, Directeur général de l'Agence nationale des greffes d'organes (ANG).

«Il y a eu 220 greffes rénales réalisées en Algérie en 2021, et 216 autres en 2022, malgré les perturbations liées au Covid-19, notamment les pénuries de médicaments», a-t-il affirmé, en marge de la relance de la greffe rénale à l'EHU 1er-Novembre 1954 d'Oran. Deux centres, à Batna et Blida, sont accrédités par l'ANG pour réaliser des greffes rénales et l'EHU d'Oran est le troisième à assurer la prise en charge d'une demande «qui se fait plus importante actuellement», a-t-il ajouté.

L'Algérie compte quelque 23.000 hémodialysés, dont une bonne partie est apte pour une greffe rénale, a-t-on indiqué, ajoutant que la greffe rénale est confrontée à un ensemble d'obstacles, aussi bien sur le plan

des moyens et de l'organisation que sur le plan humain et social. Le manque de donneurs, le refus des familles des morts encéphaliques d'effectuer des prélèvements d'organes sur les cadavres, ajouté aux pénuries de médicaments, limitent les chances de multiplier les greffes de rein et d'organes d'une manière générale.

«Il suffit qu'un seul produit (antiviraux, immunosuppresseurs, les réactifs nécessaires aux bilans, entre autres) manque pour que les opérations de greffes rénales soient à l'arrêt», souligne le Pr Chaouche, ajoutant que les centres qui réalisent les greffes rénales enregistrent, chaque année, des arrêts de plusieurs mois à cause de ce problème. L'EHU d'Oran, selon son directeur Rabah Bar, compte pérenniser cette activité et aller vers la greffe rénale chez les enfants de moins de 15 ans, en partenariat avec l'hôpital pédiatrique de Hai El Menzah.

M. B.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ À ALGER

Près de 7 000 affaires traitées en septembre

LES SERVICES de la Sûreté d'Alger ont traité près de 7 000 affaires criminelles en septembre dernier, a indiqué, hier, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les services opérationnels de la Sûreté d'Alger ont procédé en septembre dernier, au traitement de «6 920 affaires liées à l'atteinte aux personnes et à leurs biens, à la drogue, aux substances psychotropes, au port d'armes blanches et à la cybercriminalité».

Au cours de la même période «des quantités importantes de drogue ont été saisies, notamment le cannabis (7,828 kg), l'héroïne (290,74 g), la cocaïne (149,13 g) et les substances psychotropes de différents types (50344 comprimés)».

Par ailleurs, les mêmes services ont indiqué que le centre de commandement et de contrôle «a reçu 74.911 appels téléphoniques via le numéro vert mis à la disposition des citoyens pour signaler un danger ou une manœuvre dangereuse sur les routes et un total de 991 appels ont été reçus au numéro vert 104 dédié au signalement des disparitions». Il s'agit d'appels pour «assistance et renseignements, signalement d'accidents de la routes, de vols, d'incendies, de rixes sur les routes et autres affaires de droit commun», a précisé la même source qui a relevé que «l'application Allo Chorta a enregistré un grand nombre de signalements par jour à travers l'envoi de photos ou de SMS». La DGSN a rappelé aux citoyens l'importance du signalement pour permettre aux forces de police d'intervenir en temps réel».

S. N.